

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
20°
ALGER
31°
TAMANRASSET
p. 2

Mercredi 6 Mars 2013 - 24 Rabii Ethani 1434 - N° 214 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-EAU
Le président
Bouteflika
reçoit le prince
héritier
d'Abu Dhabi

FORUM DE CRANS
MONTANA
À BRUXELLES
M. Messahel
représentera
le président
Bouteflika

33^e SESSION DU BUREAU EXÉCUTIF
DES MINISTRES ARABES DES TIC

M. Benhamadi à Qatar

SALON PÉTROLIER DE HASSI MESSAOUD
**140 exposants venant
de 25 pays**

Page 3

CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER, AU CENTRE DE PRESSE DE **DK NEWS**

KAFALA : Quelle mention sur le livret de famille ?

Débat passionné et passionnant hier au Centre de presse de **DK News** au sujet de l'enfance abandonnée et de sa prise en charge dans le cadre de la kafala. Des avis autorisés ont été conviés à la table ronde : médecins, juristes, théologiens, représentants d'institutions d'accueil. Des témoignages émouvants de mères adoptives ont été entendus. Il y a aussi le travail énorme qui est effectué par le milieu associatif auquel tout le monde a voulu rendre hommage. Le débat reste ouvert et chacun est conscient que la référence à l'Islam est incontournable.

Pages 6 - 7



Ph. M. N. Kacel

MOUVEMENT DANS
LE CORPS DES WALIS

2 priorités :
Développement
local et sécurité

Page 4

ENERGIE

**Un plan d'urgence
pour améliorer
la distribution de
l'électricité à Alger-Est**

Page 4

TOURISME-THERMALISME

**11 milliards de DA
pour le réaménagement
de 10 stations thermales
au niveau national**

Page 5

SCIENCE et VIE

ANÉMIE

Comment la prévenir
par les ressources
de la nutrition ?

Pages 12 - 13

CULTURE

ALGÉRIE -
ETATS-UNIS

M A R S

Mois culturel
algérien
à Washington

Page 11

FOOTBALL

1/8^e DE FINALES
DE LA COUPE D'ALGERIE

CRB Aïn Fakroun-CRB	0-1
USMA-USMH	1-0
MCO-ASO	2-0
MCA- USM Aïn Beïda	3-0
NAHD-MOB	2-1
CSC-USMB	3-1
JSM Chéraga - ESS	0-3
WAT- AS Aïn M'lila	1-1
(WAT qualifié aux tab 3-2)	

Résultats complets

Nos pages sports p.p 19 à 23

Protection civile

**814 000
interventions
en 2012**

Page 10

Sétif
750 kg
de poisson avarié
saisis par la police

**MÉTÉO****20° à Alger****REGIONS NORD : PLUVIEUX L'APRÈS-MIDI**

Sur les régions de l'Ouest et du Centre, temps nuageux avec quelques pluies devenant localement assez marquées (orageuses) en cours d'après-midi/soirée notamment vers les régions de l'intérieur. Sur les régions de l'Est temps partiellement nuageux et relativement chaud la matinée, devenant nuageux et orageux à partir de la soirée. Les vents seront variables (20/40 km/h) sur l'Ouest et le Centre et de secteur sud-est assez forts (30/50 km/h) vers les régions de l'Est. La mer sera peu agitée à localement agitée.

31° à Tamanrasset**REGIONS SUD : ORAGEUX SUR LE SAOURA**

Temps nuageux et orageux sur la Saoura, et Nord Sahara avec pluies localement assez intenses (Béchar, Laghouat, Naâma...). Ailleurs, ciel partiellement voilé.

Les vents seront de secteur ouest à sud-ouest (30/50 km/h) atteignant parfois 60 km/h avec soulèvements de sable locaux.

Algier	max	20°	min	15°
Oran	max	22°	min	13°
Annaba	max	24°	min	11°
Béjaïa	max	23°	min	14°
Tamanrasset	max	31°	min	11°

LUTTE CONTRE L'ÉPILEPSIE**Journée de sensibilisation le 26 mars**

Une journée de sensibilisation sur l'épilepsie sera organisée le 26 mars à Alger à l'occasion de la Journée internationale de l'épilepsie, ont annoncé hier les organisateurs de cette manifestation dans un communiqué.

Le champion olympique Taoufik Makhloufi a été désigné ambassadeur de la Journée internationale de l'épilepsie pour l'Algérie, a-t-on précisé. Cette rencontre, organisée par la Société algérienne de neurologie et de neurophysiologie clinique (SANNC) et la Ligue de lutte contre l'épilepsie et placée sous le slogan «Ensemble pour l'épilepsie», aura lieu au centre commercial et de loisirs «Ardis» aux Pins martinières à Alger.

4 COURTS MÉTRAGES ALGÉRIENS PRÉVUS**1er Festival du cinéma et la mer à Sidi Ifni (Maroc)**

Quatre courts métrages algériens prendront part au premier Festival international du cinéma et la mer (Ficm), prévu du 13 au 16 mars à Mir Left (Sidi Ifni, sud du Maroc), a-t-on appris hier auprès des organisateurs. L'Algérie sera représentée par les films «Jenjer ou Maquillage» de Abdelmalek Saïfi, «Le Dernier Message» de Farid Noui, «16h05» de Walid Benyahia et «Hassen Belkired, le fondateur de la future génération» de Idris Kedidah, a indiqué à l'APS le directeur artistique du festival Abdellahi Azrhirh, précisant que deux courts métrages seront sélectionnés pour la compétition officielle, les deux autres projetés hors compétition, dans la sélection panorama. Il a ajouté que douze courts métrages en provenance de huit pays, le Maroc, l'Algérie, la Lituanie, l'Afrique du Sud, la Géorgie, l'Inde, la Roumanie et l'Arménie seront en compétition officielle pour les récompenses qui seront décernées à la clôture du festival et huit autres seront projetés en hors compétition. Trois prix seront décernés par le jury du festival, présidé par le réalisateur marocain Daoud Oulad Sayyid: le Grand Prix, le Prix du jury et le Prix du public. M. Abdellahi Azrhirh a tenu à souligner qu'en raison du lancement de ce premier festival, les organisateurs ont décidé de sélectionner des thématiques autres que celles de la mer. «Bien que la thématique de la mer soit dominante, lors de cette manifestation, nous avons jugé utile d'accepter d'autres sujets de société afin de réussir cette première édition et d'attirer le plus possible de férus du septième art», a-t-il expliqué. Outre la projection de courts métrages et de films documentaires, le programme prévoit également une journée d'étude sur les médias et le cinéma amazighs, un colloque sur la mer et le développement, une exposition artistique sur les produits de la mer et un hommage au groupe musical marocain «Nass Al Ghawane».

Trois groupes parlementaires d'amitié seront installés aujourd'hui au siège de l'Assemblée populaire nationale (APN), a indiqué hier un communiqué de l'Assemblée.

La cérémonie d'installation sera co-présidée par le vice-président de l'APN M. Mohamed Djemai et le président de la commission des Affaires étrangères.

Il s'agit des groupes d'amitié Algérie-Chili, Algérie-Roumanie et Algérie-Serbie.

**DU 7 AU 9 MARS À ALGER
3^e Salon de la plongée sous-marine**

La 3^e édition du Salon de la plongée sous-marine se tiendra du 7 au 9 mars à Riadh El Feth (Alger), a-t-on appris mardi auprès des organisateurs. La

manifestation, prévue au niveau de l'entrée principale de Riadh El Feth, verra la participation d'une cinquantaine d'exposants nationaux et internationaux, précise la même source. Les participants à cet événement seront issus de clubs de plongée, associations, vendeurs de matériels et de bateaux et agences de voyage, entre autres.

DGSN**Le général-major Abdelghani Hamel en visite de travail et d'inspection à Bouira**

Le Directeur général de la Sécurité nationale, le général-major Abdelghani Hamel est attendu aujourd'hui dans la wilaya de Bouira où il effectuera une visite d'inspection et de travail. A cette occasion, le général-major Abdelghani Hamel procédera à l'inauguration d'un certain nombre de structures à caractère social et sécuritaire.

CE MATIN À 10H30 AU FORUM D'ECHAAB**Commémoration du 39^e anniversaire de la mort des journalistes algériens au Vietnam**

Suite à la disparition tragique lors d'un accident d'avion au Vietnam de la délégation de journalistes qui accompagnait le président Houari Boumediène durant sa tournée asiatique en 1974, le journal Echaab organise ce matin à partir de 10h30, une conférence-débat en présence d'experts et professionnels des médias. Pour commémorer cet anniversaire

No Comment**CAMPAGNE NATIONALE ANTI-DROGUE****Un centre anticancéreux à Adrar**

Les travaux de réalisation d'un centre anticancéreux dans la wilaya d'Adrar vont bon train. D'un coût d'investissement de plus de 5 milliards de DA dégagé sur le programme complémentaire de soutien à la croissance de 2008, ce centre, dont les travaux de réalisation ont été lancés en septembre dernier par l'entreprise Cosider et sont à 25% de leur avancement, sera réceptionné dans un délai de 30 mois, a précisé le DSPRH, M. Abdellaker Amiri.

**ORAN
250 exposants au 1^{er} Salon international de l'agroalimentaire**

Plus de 250 exposants nationaux et étrangers prendront part à la 1^{re} édition du Salon international de l'industrie agroalimentaire, prévu du 14 au 17 mars au centre des Conventions d'Oran, a-t-on appris hier des organisateurs.

Cette manifestation se veut «un lieu de rencontre et de rapprochement entre tous les acteurs touchant de près ou de loin le secteur de l'agro-industrie, créant ainsi une véritable plate-forme économique et commerciale», a-t-on souligné. Ce rendez-vous sera également une opportunité pour les professionnels du secteur de s'imprégner des nouveautés marquant ce domaine et de nouer des relations d'affaires, compte tenu du fait que cette industrie est un marché riche en termes d'opportunités, a-t-on ajouté.

Des conférences, des rencontres et des forums portant notamment sur la gestion durable dans la sécurité alimentaire seront animées par des experts du secteur, lors de cette manifestation économique organisée par une société privée.

1^{ER} SALON DE LA JEUNESSE ET DE LA FORMATION**Une première en Algérie**

Une première en Algérie : l'organisation du 1^{er} Salon de la jeunesse et de la formation.

Il se déroulera du 7 au 13 mars à la Grande surface du Lac Mezzâïa (Ihaddaden). D'envergure nationale, cet événement, placé sous le haut patronage de M. le P/APC de Béjaïa verra la participation de près d'une trentaine d'organismes et institutions.

Le programme des activités de cette manifestation, assez étoffé dans la diversité, a également prévu des communications de spécialistes du domaine.

«...La formation est à la jeunesse ce que la photosynthèse est pour les plantes» (Mustapha Bensadi)

Algérie - EAU

Le président Bouteflika reçoit le prince héritier d'Abu Dhabi

• Une impulsion nouvelle aux relations bilatérales

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger le prince héritier d'Abu Dhabi, commandant en chef adjoint des forces armées de l'Etat des Emirats arabes unis, Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyan, en visite de travail et de fraternité de deux jours en Algérie.



L'audience s'est déroulée au Palais du peuple en présence du Premier ministre Abdelmalek Sellal, du ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Abdelmalek Guenaïza, et du chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaïd Salah. Ont également assisté à l'audience le ministre des Fi-

nances, Karim Djoudi, le ministre de l'Industrie, des PME et de la Promotion de l'investissement, Chérif Rahmani et le ministre délégué chargé des Affaires africaines et maghrébines, Abdelkader Messahel. La délégation accompagnant Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyan a aussi pris part à l'audience. La visite du prince héritier d'Abu

Dhabi est «une occasion pour souligner la volonté des deux pays de donner une impulsion nouvelle aux relations bilatérales et de consacrer la coordination et la concertation autour des questions arabes, régionales et internationales d'intérêt commun», a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Le président de la République offre un déjeuner en l'honneur du prince héritier d'Abu Dhabi

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, a offert hier au Palais du Peuple à Alger un déjeuner en l'honneur du prince héritier d'Abu Dhabi, commandant en chef adjoint des forces armées de l'Etat des Emirats arabes unis, Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyan, en visite de travail et de fraternité de deux jours en Algérie.

De hauts responsables de l'Etat, des membres du gouvernement et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie ont pris part à ce déjeuner.

• Notons que Le prince héritier d'Abou Dhabi, commandant en chef adjoint des forces armées de l'Etat des Emirats arabes unis, Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyan, est arrivé hier à Alger.

Il a été reçu à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediene par le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, en présence du Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel.

FORUM DE CRANS MONTANA À BRUXELLES

M. Messahel représentera le président Bouteflika aux travaux

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, représentera le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du Forum de Crans Montana du 6 au 9 mars à Bruxelles (Belgique), a indiqué hier le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Messahel interviendra dans le panel consacré au Défi Majeur Global de l'Afrique sur le thème «La sécurité et son influence sur les relations inter-



nationales et l'économie : Bouleversements sécuritaires dans la zone sahelo-saharienne», a précisé la même source.

«Cette session du Forum consacrée à l'Afrique traitera également des défis et bouleversements auxquels est confronté le continent du fait des conséquences de la crise économique mondiale, des mutations politiques et des changements climatiques», ajoute le communiqué.

GB - ALGERIE

Intérêt accru des investisseurs britanniques pour le marché algérien

• Un organisme spécialisé va lancer un projet pour faire connaître davantage le marché algérien

«Pagefield», organisme de promotion des échanges commerciaux au Royaume-Uni est sur le point de lancer un projet destiné à faire connaître davantage le marché algérien aux compagnies britanniques, a déclaré hier à l'APS, Mark Gallagher, directeur général de cet institut.

«Nous comptons lancer effectivement un projet consistant à faire connaître davantage le marché algérien au Royaume-Uni, et ce à la demande de nombreuses entreprises qui veulent proscrire ce marché et qui participent d'ailleurs au financement de ce projet», a affirmé M. Gallagher.

«Le marché algérien reste globalement méconnu du monde des affaires en Grande-Bretagne, l'Algérie est un pays florissant avec des atouts énormes malheureusement ignorés



par les investisseurs potentiels. Comprendre l'Algérie et connaître ses atouts sera le principal objectif assigné à ce projet dont le financement est déjà assuré», a-t-il dit.

Le directeur de Pagefield a souligné

que l'intérêt des investisseurs britanniques pour le marché algérien s'est accru ces dernières années avec l'élargissement du partenariat avec l'Algérie qui dépasse aujourd'hui le secteur traditionnel des hydrocarbures.

**LIGUE ARABE - TIC
M. Benhamadi à la 33^e session du bureau exécutif des ministres arabes des TIC**

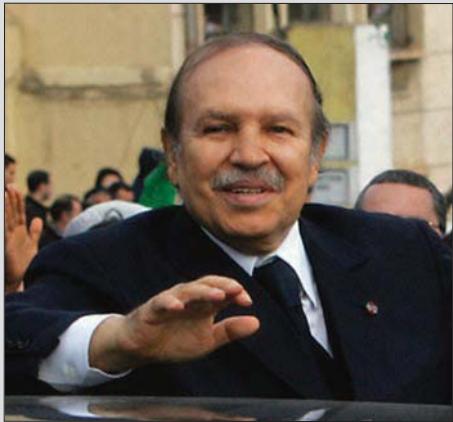


Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, M. Moussa Benhamadi, prendra part aux travaux de la 33^e session du bureau exécutif du Conseil des ministres arabes des Technologies de l'information et de la communication, qui se tiendra demain dans la capitale du Qatar, Doha, a indiqué hier un communiqué de ce département ministériel. L'Algérie fait partie des huit membres de cet organe institutionnel de la Ligue arabe et préside le comité permanent des télécommunications depuis la tenue de la 16^e session du Conseil des ministres arabes des Technologies de l'information et de la communication en juin 2012 à Oran. Plusieurs points seront à l'ordre du jour de cette session qui se penchera notamment sur les travaux des groupes arabes sur l'emploi, la tarification et la normalisation, note la même source.

APS

LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION INTERVIENDRA DANS UN PROCHE AVENIR

L'engagement tenu du Président



Le recours à un référendum populaire pour la révision de la Constitution dénote de la volonté des plus hautes autorités du pays à conférer à cette opération une légitimité populaire et nationale.

Kamel Cherif

Au moment où des voix de mauvais augure laissaient entendre que la révision de la Constitution a été reportée aux calendes grecques, le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a annoncé que la révision aura lieu et sera soumise à référendum, après son examen au Parlement.

La révision de la Constitution, qui reste la mère de toutes les réformes, interviendra pour parachever le processus des réformes entamées en 2011. Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, l'avait déjà annoncé en avril 2011 dans son discours à la nation. Il s'agit en fait d'un engagement du chef de l'Etat de mener à terme des réformes devant guider l'Algérie vers le développement et la modernité. Cela s'est matérialisé par la promulgation

de plusieurs lois organiques, notamment celle sur les partis politiques, la loi électorale et la loi sur l'information notamment en attendant d'autres textes devant consacrer la démocratie en Algérie.

Cela s'est matérialisé aussi par la mise en place d'une commission pour mener des consultations politiques dans le cadre des réformes à encadrer. Ces consultations s'étaient déroulées durant le mois de mai 2011 et avaient recueilli les avis et doléances de la classe politique et de la société civile avec toutes ses composantes.

La commission qui a été présidée par M. Abdelkader Bensalah en sa qualité de président du Conseil de la nation, avait vu défilier les présidents et représentants des partis politiques et d'associations de différents horizons. En prévision de la révision

de la Constitution, une commission a été mise en place et chargée de recueillir les avis des partis politiques représentés au Parlement. Ces avis ont été consignés pour servir de base pour la première mouture du texte à soumettre au Parlement pour enrichissement avant de le soumettre à référendum. En somme, une démarche démocratique qui aura permis de recueillir tous les avis de la société et de la classe politique.

En ce sens, le référendum interviendra en dernier car de larges consultations auront été menées. Les plus hautes autorités de l'Etat ont choisi de consulter directement le peuple dans la mesure où il s'agit du texte fondamental du pays. Le dernier référendum organisé, remonte à l'année 2005 et avait concerné la Charte pour la paix et la réconciliation nationale.

La démocratie renforcée

Said Abdjaoui

Bientôt une révision de la Constitution, selon ce qu'avait prononcé le Premier ministre. Pourquoi une révision ? Pour l'adapter aux mutations nationales et aussi internationales.

La révision sera débattue par les deux chambres du Parlement. Démocratie, séparation des pouvoirs, transparence, contrôle, autant de facteurs qui nécessitent des adaptations.

Le processus de son élaboration et de sa révision, du fait du passage par les deux chambres du Parlement, procèdera pratiquement d'un processus de transaction. On a toujours cherché à évaluer toutes les grandes décisions qui se prennent au sommet de l'Etat à

l'aune de leurs rapports à la démocratie mais le problème peut résider dans le fait que le concept de démocratie n'est pas lu selon la conformité à nos valeurs. Ce concept est resté non défini consensuellement du fait même que le processus de transition n'avait pas procédé d'un processus de transaction dans la transparence. Un processus de transaction qui concerne la définition consensuelle aurait pu permettre de définir les attributions réelles des institutions et d'individualiser les responsabilités dans le cas de dépassement constitutionnel. Des questions se posent inévitablement car le devenir du pays en dépend.

Sans que ne fut organisé un débat sur la nature du système politique dont la mise en place aurait commencé de-

puis la double entrée dans le pluralisme politique et dans l'économie libérale, nombreux d'observateurs s'interrogent à la fois sur le devenir politique et sur celui de l'économico-social. Quelle serait la nature du système politique dont l'instauration est poursuivie et qui aurait à définir l'avenir politique du pays ? A-t-elle à être définie sous la pression des rapports de forces ou des rapports d'opinion ?

Certainement que l'influence pour ce qui concerne les orientations ne parviendra pas de l'extérieur au pays.

La décision sortira-t-elle du champ politique ? Du champ de l'expression des populations par le biais du référendum ? Démocratie version occidentale ? Démocratie conforme à nos valeurs civilisationnelles ?

MOUVEMENT DANS LE CORPS DES WALIS

Développement local et sécurité

Kamel Cherif

Le mouvement dans le corps des walis, décidé par le président de la République, tend à booster le développement local dans les wilayas concernées, mais aussi renforcer la sécurité dans les wilayas du sud du pays.

Ce mouvement intervient suite à la situation prévalant aux frontières de l'Algérie, mais aussi après les visites effectuées sur le terrain par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal.

Les wilayas du Sud touchées par ce mouvement sont celles de Tamanrasset (extrême sud), Illizi, El Oued (sud-est) ainsi que Tindouf (sud ouest).

Ces wilayas sont situées aux frontières du Mali, de la Libye et de la Tunisie. Le Premier ministre ainsi que

le ministre de l'Intérieur avaient déjà affirmé que des mesures de renforcement des frontières ont été prises. Ce mouvement dans le corps des walis vient confirmer la volonté de l'Etat de sécuriser d'abord le pays et de booster le développement local, sachant qu'il ne peut y avoir de développement sans sécurité. La wilaya de Tamanrasset, voisine du nord du Mali est envahie par des réfugiés et des déplacés, lesquels peuvent être infiltrés par des terroristes d'où les mesures draconiennes décidées par l'Algérie de fermer et de sécuriser ses frontières. Il en de même pour Illizi, située aux portes de la Libye et El Oued, situé à un jet de pierre de la première ville de Tunisie. Ces pays connaissent une situation sécuritaire précaire et la vigilance reste de mise pour

l'Algérie dont le dernier attentat de Tiguentourine a amené les autorités à renforcer la sécurité. Les groupes terroristes et autres groupes criminels et narcotrafiquants se trouvent ainsi traqués d'où la désignation de nouveaux walis dans ces wilayas placées à haut risque. Parallèlement à la sécurisation des frontières, le développement des régions du Sud n'a pas été négligé. Les programmes de développement initiés dans le cadre du plan quinquennal seront ainsi relancés à la faveur de ces nouvelles nominations.

C'est le cas des régions du Sud d'autant plus que le Premier ministre a assuré que le Sud du pays n'est pas en reste. En témoignent les dernières mesures prises en faveur de ces régions pour encourager l'investissement et la

ENERGIE Un plan d'urgence pour améliorer la distribution de l'électricité à Alger-Est

Un plan d'urgence a été lancé par la division d'El-Harrach, direction chargée de la distribution de l'électricité et du gaz dans les communes de la banlieue Est d'Alger, afin de réduire les coupures d'électricité durant l'été, a annoncé hier son responsable, M. Abdellah Latrache. Le plan, entamé en décembre dernier, prévoit la construction de 64 postes électriques, de 19 départs électriques (câbles transformateurs qui alimentent les localités) et le renforcement du réseau d'électricité avec une extension de 145 km, a indiqué M. Latrache lors d'une conférence de presse.

Ce «vaste» programme concerne tout le territoire de la société et en particulier les communes de Bordj El-Kiffan et de Bourouba, qui ont enregistré le plus grand nombre de pannes et de coupures d'électricité durant la dernière saison estivale, a expliqué le responsable de cette filiale de la SDA (Société de distribution de l'électricité et du gaz d'Alger), qui couvre 14 communes de la banlieue Est d'Alger. La commune de Dar El-Beida devrait bénéficier de la réalisation de 36 postes et 8 départs électriques, El-Harrach de 8 postes et 1 départ électriques, Baraki de 7 postes et 4 départs électriques alors que la commune de Rouiba bénéficiera de 13 postes et 6 départs électriques, selon les chiffres communiqués par M. Latrache. Le coût de cet investissement «colossal», destiné à faire face aux problèmes de surcharge des postes et des coupures fréquentes pendant la canicule, avoisine les 800 millions de DA selon les estimations de ce responsable. Sur le nombre total des projets prévus, 16 postes électriques, deux départs et près de 43 km de réseau ont déjà été mis en service, alors que le reste devrait s'achever fin mai prochain, a-t-il indiqué. «La mise en place de ce plan devrait permettre la minimisation à 80% des pannes et des coupures d'électricité», a affirmé M. Latrache, ajoutant que la satisfaction totale des besoins des clients nécessite trois ans d'investissements. Par ailleurs, ce directeur a relevé que la réalisation de ce plan se heurtait souvent au manque d'assiettes foncières et à l'opposition des riverains. Le ministère des Affaires religieuses et du Wafk a donné son accord à cette direction pour construire des postes électriques au niveau des mosquées, «ce qui permettra de dégager de nouvelles assiettes à l'avenir», a-t-il ajouté. La direction de distribution d'El-Harrach assure la distribution d'électricité pour 220 000 abonnés des communes d'El-Harrach, d'El-Dar El-Beida, de Baraki, de Rouiba, de Bab Ezzouar, d'Eucalyptus, de Bourouba, de Bordj El-Kiffan, de Bordj El-Bahri, d'El-Marsa, de Ain Taya, de Mohamadia, de Réghaïa et de Bachdjerrah.

APS

TOURISME-THERMALISME

11 milliards de DA pour le réaménagement de 10 stations thermales au niveau national

Plus de 11 milliards de dinars ont été mobilisés dans le cadre du réaménagement et de la modernisation de 10 stations thermales à travers le territoire national, a fait savoir le responsable de l'entreprise de gestion hôtelière «Gestour», M. Mustapha Chaoûi. Dans un entretien à l'APS, le responsable a précisé que les opérations de réaménagement des stations thermales visaient à promouvoir et à moderniser ces établissements pour les adapter aux standards mondiaux en vigueur en la matière et pour leur permettre de répondre aux exigences des clients tant nationaux qu'étrangers.

Les structures concernées sont Guergour (Sétif), Bougrara (Tlemcen), Bouhnifia (Mascara), Zelfana (Ghardaïa), Hamam-Righa (Aïn Defla), Salihine (Biskra), Debbagh (ex-Mashkoutine, Guelma), Rabbi (Saida), et Bouhadjar (Aïn Témouchent). Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique mise en œuvre par le secteur en vue de la relance du tourisme curatif et la promotion de la destination Algérie.

«Gestour cherche actuellement un bureau d'études auquel elle confiera l'examen de tous les aspects du réaménagement tel que prévu par le cahier de charges dressé à cette fin avant de lancer un appel d'offres pour le choix de l'entreprise qui prendra en charge la réalisation du projet», a affirmé le responsable.

M. Chaoûi a indiqué qu'en dépit de «carences» enregistrées en matière de prestations au niveau de ces établissements, comparés à leur similaires dans des pays voisins, les stations thermales concernées connaissaient encore un «afflux important» de clients locaux. Pour cette raison, les responsables de ces centres veulent redoubler d'efforts pour promouvoir le thermalisme et pouvoir investir le marché mondial pour drainer des touristes, notamment des pays du voisinage.

Selon le sous-directeur du ministère du Tourisme et de l'artisanat,

chargé de la valorisation et de la promotion des stations thermales, M. Djamel Alili, ces structures connaîtront «un changement radical» à travers la rénovation de leurs équipements médicaux et l'aménagement des salles de soins de manière à garantir le maximum de confort aux clients. M. Alili a expliqué dans ce contexte que le secteur a récemment remis à Gestour, une étude «d'envergure», englobant 10 stations thermales, en vue de son examen et de sa mise en oeuvre.

Les carences «identifiées» en vue d'une meilleure rentabilité

L'étude en question, ajoute M. Alili, porte sur plusieurs volets concernant, dans une première étape, l'identification des lacunes et carences, en vue de les pallier. L'aspect formation est également inclus dans cette étude comme préalable à la relance du tourisme, a soutenu le responsable rappelant que dans le cadre de l'accord signé entre son secteur et l'Union européenne, plusieurs agents et employés ont bénéficié de formation dans la gestion des stations thermales.

Ces centres accusent également un manque de médecins spécialisés en thalassothérapie, kinésithérapie et en rééducation fonctionnelle, a-t-il dit.

Les festivités dans le sud maintenus

Le ministre du Tourisme et de l'artisanat, M. Mohamed Benmeradji, a affirmé, mardi à Blida, que les événements survenus au complexe gazier de Tiguentourine "n'influenceront que momentanément sur le tourisme dans le Sud du pays". Interrogé sur l'impact de ces événements sur le tourisme dans le Sud, en marge d'une visite qu'il a effectuée dans la wilaya, M. Benmeradji a estimé qu'"il est encore prématuré pour évaluer la situation avec exactitude" assurant que les festivals et autres manifestations "continuent de se dérouler normalement dans cette région du pays". Dans ce contexte, le ministre a indiqué que les touristes étrangers "n'ont pas annulé leurs réservations pour assister à ces manifestations à Djebel Timimoun et au Festival d'Adrar qui aura lieu la semaine prochaine". Il a fait état, également, des efforts déployés pour la relance du tourisme saharien aux "potentialités avérées", à travers, a-t-il dit, "le renforcement des capacités d'accueil".

RÈGLEMENT DES LITIGES COMMERCIAUX EN ALGÉRIE**Engouement «croissant» pour les modes alternatifs**

Les modes alternatifs de règlement des litiges commerciaux connaissent un «engouement croissant» ces dernières années chez les entreprises algériennes qui recourent, de plus en plus, à ces dispositifs privés pour régler leurs différends économiques, ont affirmé hier à Alger des experts.

«Ces modes sont devenus, à travers le monde la panacée. En Algérie, ils connaissent un engouement croissant, notamment depuis la promulgation, en 2008, du nouveau code des procédures civiles et administratives», a déclaré le président du comité national de la Chambre internationale du commerce (ICC-Algérie), Tewfik Gharsi. M. Gharsi qui s'exprimait à l'occasion d'un atelier de réflexion sur les dispositifs privés de règlement des litiges dans les relations commerciales, organisé par le Forum des chefs d'entreprise (FCE), en veut pour preuve le nombre élevé des affaires traitées par la l'ICC Algérie depuis sa création en 2001. «Depuis 2001, nous avons traité 20.000 affaires. Actuellement, 80% des affaires soumises à notre comité relèvent du mode de règlement des litiges», a-t-il souligné.

Selon le premier responsable d'ICC Algérie, dont l'activité principale est la promotion du commerce international et des modes alternatifs de règlement des différends commerciaux (ADR), le comité a mené plusieurs actions pour sensibiliser les entreprises sur l'importance de recourir aux ADR et a formé de nombreux arbitres et médiateurs du centre de conciliation, de médiation et d'arbitrage dépendant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI).

L'arbitrage prend de l'essor en Algérie

Abondant dans le même sens, l'avocat d'affaires Me Farid Benbelkacem a affirmé que l'arbitrage est en train de prendre de l'essor en Algérie même s'il n'est pas une culture au sein du monde industriel et commercial. «Mis à part le groupe Sonatrach et deux ou trois entreprises publiques qui ont recours à l'arbitrage commercial international, ce mode de règlement des différends demeure le parent pauvre, mais

soulignant l'importance du recours à «l'expérience étrangère» dans ce domaine.

L'étude a porté également sur l'impact des changements climatiques ou encore des catastrophes naturelles sur les sites renfermant des sources d'eaux thermales, souligne M. Alili, précisant que des efforts étaient déployés pour déterminer les positions de ces sources. Une enveloppe financière de 50 millions de DA est mobilisée dans l'objectif d'études visant à recenser les sites existants.

Concernant l'investissement pour la réalisation de nouvelles stations thermales, il a fait état de 40 projets relevant du secteur privé au niveau national dont 10 ont ouvert leurs portes dans les wilaya de Biskra et Guelma.

Il convient de signaler que les sites qui abritent les stations thermales se situent en général dans des régions marquées par une nature splendide et hautement appréciée de curistes en quête de bien-être et de quiétude.

De l'avis de plusieurs spécialistes, les eaux thermales présentent des propriétés thérapeutiques exceptionnelles scientifiquement reconnues dans le traitement de nombreuses pathologies notamment les rhumatismes, les maladies respiratoires, la dermatologie, les affections des voies urinaires, les maladies cardiovasculaires et autres.

TISSEMSILT**Création****de plus de 15 000 postes d'emploi en agriculture en 2012**

15 485 postes d'emploi permanents et temporaires ont été créés en 2012 dans le domaine de l'agriculture dans la wilaya de Tissemsilt. Les campagnes de labours-semaines et de moisson-battage et les opérations de cueillette de diverses récoltes de légumes et fruits ont générés 13 378 postes d'emploi temporaires dont la plupart de saisonniers, a indiqué à l'APS le directeur des services agricoles, M. Mustapha Djakboub. En outre, 2 107 postes permanents ont été créés, selon le même responsable qui a précisé que l'activité de l'élevage bovin, avicole et apicole a également contribué à générer des emplois au profit des jeunes qui ont adhéré à ce domaine à la faveur des dispositifs d'emploi et au soutien accordé au secteur.

La wilaya de Tissemsilt a réalisé une hausse sensible en matière de postes d'emploi en agriculture par rapport à la saison 2010-2011 où quelque 11 000 postes permanents et temporaires ont été générés. Cette hausse dans le nombre d'emploi est justifiée par la production abondante des céréales qui a nécessité une grande main-d'œuvre, l'extension de l'activité d'élevage et l'augmentation de la production oléicole. La direction des services agricoles (DSA), prévoit une augmentation des postes d'emploi dans le secteur agricole durant les prochaines saisons eu égard aux programmes élaborés visant l'extension des superficies irriguées.

HASSI MESSAOUD
Salon international des produits et services pétroliers

Le troisième Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers a ouvert ses portes hier à Hassi Messaoud avec la participation de quelque 300 exposants nationaux et étrangers.

Le directeur de Petroleum Industry, organisateur principal de la manifestation, Djaâfar Yacini, s'est félicité, dans une déclaration à des journalistes en marge de la cérémonie d'inauguration, de l'évolution quantitative et qualitative de ce salon qui se tient à Hassi Messaoud, capitale de l'industrie pétrolière de l'Algérie.

Il a rappelé que le nombre des participants est passé de 120 exposants nationaux et étrangers en 2011 à 218 lors de la précédente édition (2012) avant d'atteindre 280 participants actuellement, dont près de 140 étrangers représentant 25 pays. Des conférences et débats sur des thèmes d'actualité seront animés par des experts lors de ce salon qui se positionne, selon ses organisateurs, en tant que «plateforme de communication et de mise en relation d'affaires entre les pétroliers et leurs fournisseurs». Les ateliers prévus par le salon seront axés autour des technologies et des télécoms, de la formation, du développement des énergies renouvelables, et des solutions hydrauliques et enfin de la maintenance et des solutions logistiques. Huit conférences réparties sur 4 thémes sont également au programme.

Les conférenciers aborderont les nouvelles technologies pétrolières ainsi que le partenariat, l'investissement et les finances en Algérie, les NTIC, et les volets relatifs à la santé, l'environnement et la formation.

CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER, 21 000 ENFANTS PRIS EN CHARGE DANS CE CADRE

Kafala, la bonne ordonnance

Débat passionné et passionnant hier au Centre de presse de *DK News* au sujet de l'enfance abandonnée et de sa prise en charge dans le cadre de la kafala. Des avis autorisés ont été conviés à la table ronde, médecins, juristes, théologiens, représentants d'institutions d'accueil. Des témoignages émouvants de mères adoptives ont été entendus. Il y a aussi le travail énorme qui est effectué par le milieu associatif auquel tout le monde a voulu rendre hommage.



Ph. Madjid Nait Kaci

Tahar Mohamed Al Anouar

Table-ronde hier au Centre de presse de *DK News* qui a regroupé autour du thème de l'adoption, maître Benbraham Fatma Zohra, avocate, le Dr Soheil Bencheikh, docteur en théologie, le Dr Chaouch Braham Abdelghani, spécialiste dans la procréation médicalement assistée, M. Hocine Nia, ancien directeur des Affaires sociales au ministère du Travail, actuellement président du Conseil des Sages dans le mouvement associatif et à l'AAEAB, M. Antri Bouzar Youcef, président exécutif au sein de l'Association algérienne enfance, famille d'accueil bénévole.

3 000 enfants repris par leur mère

Selon les chiffres disponibles, il y aurait 21 000 enfants privés de famille pris en charge dans le cadre de la kafala en Algérie sur un total de 29 000 enfants privés de famille ou nés hors mariage. S'agissant de la fréquence des naissances illégitimes elles seraient selon les sources, 3 000 naissances selon les meilleurs officiels, quasiment le double selon le mouvement associatif. 15 000 enfants auraient été recueillis ces dix dernières années en kafala par des familles résidant dans le pays et près de 3 000 autres ont été repris par leur mère ou autres membres de la famille. Cette dernière tendance est très forte aujourd'hui comme le souligneront les intervenants à la table ronde.

35 foyers d'accueil

En Algérie, il existerait 35 foyers d'accueil et 3 centres de formation destinés aux encadrants. Maître Benbraham lors de son intervention, parle de la kafala car l'adoption n'existe pas en droit algérien. La kafala est régie par le Code de la famille dans son chapitre consacré au recueil légal. Elle est prononcée par jugement. Il s'agit d'un enfant privé de fi-

liation. Les parents d'accueil sont forts de ce jugement qui peut donner à l'enfant un certain nombre de droits, par exemple l'enfant pourra hériter du tiers de la fortune de la famille sans contestation. Pour les enfants nés sans filiation, il y a un sérieux problème que le droit positif a réglé note l'éminente intervenante. Il y a une entorse à la loi à travers un décret organique, permettant la concordance des normes.

1/3 de la fortune de la famille va à l'enfant accueilli

En évoquant l'adoption, Me Benbraham précise qu'elle n'a pas d'essence dans le droit musulman. Selon l'article 125 du Code de la famille, la kafala est révocable à tout moment sur demande du kafala sans qu'il ait à motiver sa décision ou sur demande des parents biologiques connus s'ils sollicitent la restitution de l'enfant. Toutefois, est-il précisé, le mineur qui atteint l'âge de discernement doit alors donner son avis sur le fait de retourner ou non chez ses parents. En raison de ces multiples possibilités de révocation, les spécialistes reconnaissent que la kafala constitue un statut précaire pour l'enfant principalement lorsqu'il a été abandonné ou n'a pas de parents connus. Il est recommandé, affirme Me Benbraham, de dire très tôt à l'enfant la vérité et l'habituer ainsi progressivement à «digérer» cet état.

Viellissement de la population en Europe et volonté d'adoption

L'oratrice a rappelé la Convention européenne de 1967, en matière d'adoption qui part du constat qu'en Europe vieillissante la courbe des naissances est négative, avec de moins en moins d'enfants. L'adoption à travers le transfert d'enfants est alors suggérée. La Convention internationale de 1989 sur les droits des enfants, signée par tous les pays sauf les Etats-Unis protège l'enfant musulman dont la religion doit être respectée en cas



d'adoption. En 1993, une autre convention internationale a été établie sur la protection des droits des enfants et sur l'adoption. C'est pour éviter les trafics en matière d'adoption que les textes internationaux sont régulièrement actualisés.

Chine et Russie s'opposent à l'adoption en direction des pays étrangers

La Chine et plus récemment, la Russie interdisent désormais l'adoption des enfants chinois et russes dont on a découvert qu'ils ont fait l'objet de vastes trafics. La sortie d'un enfant du territoire national, précise l'oratrice, fait l'objet de mesures d'accompagnement. Très souvent, on constate qu'en violation des textes internationaux, il y a violation des règles. La réaction chinoise et russe est venue de ces abus. Il y a souvent méconnaissance du statut de l'enfant, de sa religion d'origine dans le cas d'enfants de religion musulmane. C'est une violation manifeste du droit de la personne. Tous les pays musulmans doivent, affirme l'oratrice, veiller au

respect de la religion et la filiation des enfants. Plus de 2 500 enfants algériens ont été placés dans une famille d'accueil émigrée en France.

De nombreux trafics

Maître Benbraham rappelle qu'en sa qualité d'avocate, elle a souvent affaire à des mères qui font des enfants, et qui réalisent à travers eux, une opération commerciale. Certaines mères abandonnent leur bébé chez une nourrice laquelle se retrouve au milieu de problèmes inextricables par la suite. Il y a alors tentative, à partir de faux actes, de régulariser une situation. Mais très souvent, ce sont des affaires qui se terminent devant des tribunaux et donc avec des poursuites judiciaires pouvant aller jusqu'à des peines d'emprisonnement. Il ya énormément de cas qui s'accumulent dans les cours.

Le problème des enfants abandonnés n'est pas un problème qui relève de la responsabilité d'une famille, note Me Benbraham, mais bien celui de la société dans son ensemble.

● ● ●

AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS

● ● ● Suite page 6

Il faut bien avoir conscience qu'ici, on est en présence de vies humaines. Il s'agit bien de problèmes de société qui nécessitent que des solutions radicales soient adoptées. L'enfant qui de plus est fragilisé, a besoin de toute la protection juridique. Il doit être protégé contre toutes les formes de trafic et toutes les formes d'abus.

Le géniteur doit être culpabilisé

A un questionnement du Dr Soheib Bencheikh, Me Benbrahim relève que si la femme abusée a pu avoir à un moment donné, une faiblesse, pourquoi serait-elle alors seule à supporter ce fardeau? Le géniteur doit aussi être culpabilisé. Si la femme refuse de révéler le nom de celui-ci, c'est alors sa faute qui est engagée. Si les deux parties trouvent matière à arrangement qui passe généralement par le mariage, c'est tant mieux. Il faut, relève Me Benbrahim, travailler sur les mentalités qui doivent impérativement évoluer car il s'agit encore une fois de vies humaines. C'est cette voie qu'emprunte M. Antri Bouzar, qui souligne que la protection de l'enfant et de la mère sont une nécessité absolue.

Un tiers des mères reprennent leurs enfants

Intervenant à son tour, M. Nia Hocine affirme que parler de telles situations de femmes abusées et d'enfants abandonnés, était tabou dans le passé. Fort heureusement, les choses ont pris un autre chemin. La réglementation a évolué, les esprits aussi, dit-il. L'éminent orateur en appelle à un jihad pour faire évoluer encore plus les situations car, dans son esprit, il s'agit là de drames épouvantables. Seul un jihad peut venir au secours de ces enfants et de leur prise en charge. Les pouponnières font un immense travail auquel tout le monde rend hommage. Selon M. Nia, un tiers des mères célibataires reprennent leurs enfants au bout d'un certain temps, alors même qu'elles sont signataires d'un certificat d'abandon. M. Nia voit dans un pareil scénario, un signe d'évolution de la société qu'il faut bien sûr encourager. La rahma est évoquée par

l'orateur pour des remises en cause pouvant favoriser l'élimination de situations de rejet qui affectent la mère célibataire et son enfant. Il faut trouver, sur le plan réglementaire, une formule pour une meilleure intégration de l'enfant abandonné. Cela nécessite du courage politique. Aller vers la voie parlementaire comme proposent certains. M. Nia ne semble pas favorable à cette solution. Le Parlement n'a jamais été novateur en matière sociale, dit-il.

Cheikh Hamiani et Ghozali à l'honneur

M. Nia rappelle que ce sont cheikh Hamiani et Ghozali en tant que Premier ministre, qui ont été, l'un à travers une fetwa, l'autre en tant que signataire d'un décret, sur la concordance des noms. Notre combat, note l'éminent orateur, tourne autour de la façon la meilleure qu'il y a pour une plus grande intégration de l'enfant dans le milieu social pour qu'il ne subisse pas des formes de rejet. L'accouchement sous X, c'est la femme et l'enfant qui en payent le prix le plus fort. Le géniteur n'apparaît pas. La femme est généralement prise de panique. Elle a honte. Les conséquences sont connues. Les intervenants parlent d'une sorte de descente aux enfers pour la femme et l'enfant, car la famille, la société elle-même est impitoyable face à de tels cas malgré une relative évolution des mentalités. Il faut à ce stade rendre un hommage appuyé aux associations chargées de l'accueil des enfants abandonnés qui font un immense travail de prise en charge et d'éducation de ces enfants et essaient du mieux qu'elles peuvent, de favoriser leur intégration. Il faut aussi rendre hommage à toutes celles et tous ceux qui luttent : juristes, hommes de loi, société civile pour éviter que ces enfants ne tombent dans le piège de trafics en tous genres.

L'accueil d'un enfant, un pur bonheur

La table ronde qui a été organisée hier par DK News a rassemblé tout ce monde, juristes, médecins, théologiens, représentants d'associations en charge de l'accueil



des enfants abandonnés qui ont pu à travers le débat, fait montrer de leurs préoccupations et de ce qu'il convient de faire pour que les choses évoluent positivement. Le Dr Chaouch Braham Abdelghani a rappelé toute l'énergie qu'il déploie pour les cas qui lui étaient soumis. Face à des couples dont la stérilité était confirmée, il conseillait vivement à ceux-ci de se tourner vers l'accueil d'un enfant. Allez-y et revenez plus tard pour d'autres examens. Le Dr Chaouch-Brahim Abdelghani a décris avec beaucoup d'émotion dans la voix, le bonheur de ces couples qu'il a conseillés, dès lors qu'ils ont pris en charge un enfant. Un pur bonheur, dit-il apparaît sur le visage de ces couples. L'éminent orateur regrette seulement que les formalités soient encore trop longues et très lourdes.

La kafala, par ordonnance gracieuse

Mme Sakhri, magistrat et représentante du ministère de la Justice, relève pour sa part, que la kafala est délivrée, dit-elle, par ordonnance gracieuse. Elle ne l'est pas par jugement. Cela, dit-elle, pour la bonne compréhension des choses. Il n'y a aucun appel qui peut être interjeté après l'octroi du document qui est un document judiciaire. L'éminente intervenante rappelle que l'Algérie a ratifié toutes les conventions faisant référence à la protection des enfants. Mme Sakhri souligne que

le fait d'obtenir la concordance des noms, règle-t-il le problème ou apporte-t-il des problèmes plus grands. En tout cas, ajoute-t-elle, il y a actuellement une vaste réflexion autour de tous les problèmes qui entourent les drames vécus. Nous essayons, dit-elle, d'aller vers la solution la plus juste. Nous ne travaillons pas seuls, mais avec toutes les parties concernées, la société civile notamment. Tous souhaitent la levée des pesantes existantes.

Des délais trop longs

Plus tôt l'enfant est placé dans une famille d'accueil et plus tôt il est intégré, relève M. Nia. L'objectif est donc de trouver une famille d'accueil à l'enfant mais aussi de rallonger le délai de trois mois accordé à la maman pour un choix définitif. Maintenant si elle a décidé d'abandonner l'enfant, c'est autre chose. A ceux qui se plaignent des délais qui seraient très longs pour obtenir l'accueil d'un enfant, Mme Sakhri leur demande un peu de patience, elles ne le regretteront pas, par la suite, si le couple fait tout un parcours pour tenter d'avoir un enfant lorsqu'il y a soupçon de stérilité, pour ne pas accepter un autre parcours qui consiste à accueillir un enfant. Il existerait selon certaines estimations, 5 000 à 6 000 enfants abandonnés. D'autres sources affirment que ce chiffre est plus élevé alors que selon les chiffres du ministère de la Santé, il s'agirait de 2 500 à 3 000 cas.

L'AAEFAB : Le cœur y est

R.Rachedi

L'Association algérienne Enfance et Famille d'accueil bénévole (AAEFAB), est une structure créée en 1985, pour accueillir les enfants privés de famille et les préparer pour être pris en charge dans le cadre de la kafala.

«Nous avons deux pouponnières au niveau de Hadjout et Palm Beach, qui accueille les enfants abandonnés, en leur fournissant un environnement adéquat avant d'être placés en familles d'accueil», a affirmé M. Hocine Nia, cofondateur et président du conseil des sages de l'AAEFAB.

Selon la loi en vigueur, les enfants placés dans les pouponnières doivent le rester pendant 03 mois, afin d'offrir un temps de réflexion à la mère du bébé. Néanmoins, ce délai peut être prolongé jusqu'à une année selon les rapports qu'entretient la mère avec son enfant. «Cette procédure a permis à un tiers des nourrissons abandonnés d'être repris par leurs mères biologiques» a affirmé M. Hocine Nia. L'autre point positif, est que les couples mariés qui n'ont pas d'enfants, se tournent de plus en plus vers la kafala et décident de prendre en charge un enfant abandonné. «La majorité des enfants dont on a la charge à l'AAEFAB, arrivent à trouver une



place chez des familles d'accueil» a signalé M. Nia. Cependant, les enfants qui souffrent d'un handicap ont du mal à être placés, même si des parents acceptent quelques fois de prendre un enfant handicapé dans le cadre de la kafala mais ça reste largement insuffisant. En ce qui concerne les procédures que les familles doivent suivre pour bénéficier de la charge d'un enfant, M. Nia a souligné, que la première étape consiste à faire passer un entretien aux futurs parents par la secrétaire générale de l'AAEFAB, qui se charge par la suite de les orienter vers la berceuse qui s'occupe de l'enfant en question. Cette dernière qui est une mère de substitution, présente l'enfant à ses

futurs parents afin de créer un lien familial entre les deux parties.

Laval de la berceuse étant prépondérante, le dossier est dès lors transmis à la DAS, qui à son tour diligente une enquête sociale sur la future famille d'accueil. Cette enquête prend en considération l'aspect financier et la disponibilité du logement d'accueil, nécessaires pour la prise en charge de l'enfant.

Au final, M. Nia a rappelé que l'âge-limite pour bénéficier de la kafala était fixé à 55 ans pour la femme et 60 ans pour l'homme. Cette procédure a été adoptée afin de permettre à l'enfant de bénéficier de la meilleure prise en charge possible tout au long de sa nouvelle vie.

Kafala et livret de famille

Des représentants de la société civile et des juristes ont appelé hier à Alger le gouvernement à intégrer les noms des enfants pris en charge dans le cadre de la kafala dans le livret de famille.

Ils ont préconisé, dans ce cadre, d'ajouter quelques pages en fin du livret de famille pour inscrire les enfants pris en kafala. Selon l'avocate Fatima Zohra Benbrahim, qui animait une conférence au forum de DK News, la réflexion sur cette question a été engagée. Pour elle, il existe actuellement une prise de conscience sur la nécessité d'intégrer les noms des enfants pris en kafala dans le livret.

Elle a rappelé, à ce propos, que ce sujet a été abordé lors d'un Colloque international intitulé : «La kafala, entre religion et droit positif», organisé l'année passée par l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader de Constantine. Me Benbrahim a estimé, en outre, que la proposition d'intégrer les noms des enfants pris en charge dans le cadre de la kafala peut avoir des effets psychologiques positifs chez les enfants qui sont dans cette situation.

Mme Yasmine Boukadoum, membre de l'association des familles d'accueil, a précisé de son côté que son association oeuvre notamment pour l'inscription de l'enfant makfoul (pris en charge) sur le livret de famille avec mention marginale kafilouhou (le nom de celui qui l'a pris en charge) ainsi que la formation de berceuses qualifiées dans toutes les pouponnières.

APS

ALGÉRIE - ALLEMAGNE M. Messahel reçoit une délégation parlementaire allemande

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel, a reçu lundi soir à Alger, une délégation parlementaire allemande dirigée par M. Joachim Spatz.



A l'issue de l'audience, M. Spatz a qualifié de «très bonnes» et «très étroites» les relations qu'entretennent l'Algérie et l'Allemagne, exprimant son souhait de les voir se développer davantage dans le domaine économique.

Le parlementaire allemand a indiqué, en outre, que «les discussions avaient porté sur la situation qui prévaut au Mali et les moyens d'œuvrer ensemble», a-t-il dit, pour trouver une solution à la crise qui secoue ce pays.

M. Spatz a ajouté avoir évoqué avec M. Messahel la situation en Tunisie et en Libye, et a eu des «discussions très intéressantes» sur la question du Sahara occidental.

M. Ould Khelifa préside une réunion commune des bureaux des deux Chambres du Parlement

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, a présidé, lundi au siège de cette institution, une réunion commune des bureaux des deux Chambres du Parlement en présence du ministre des relations avec le Parlement, M. Mahmoud Khodri, représentant du gouvernement.

La réunion a été consacrée à l'ordre du jour de la session de printemps 2013 conformément aux articles 16 de la loi organique n° 02-99 fixant l'organisation de l'APN et du Conseil de la nation et leur fonctionnement ainsi que les relations fonctionnelles entre eux et avec le gouvernement, a indiqué un communiqué de l'APN.

L'ordre du jour en question comporte onze (11) projets de lois dont quatre déjà déposés auprès de l'APN, et qui concernent les projets de loi portant «organisation de la profession d'avocat, conditions d'exercice des activités commerciales, organisation et développement de la formation et des activités physiques et sportives et les règles applicables aux activités de la poste, des télécommunications et celles liées aux technologies de l'information et de la communication».

En outre, sept (07) projets de lois sont susceptibles d'être déposés durant la session de printemps.

Après un large débat, les participants ont convenu de soumettre les 4 projets de lois aux commissions spécialisées dans l'attente des 7 autres.

Il s'agit en l'occurrence de «la loi relative à l'activité audiovisuelle, le projet de loi portant loi minière, la loi modifiant et complétant l'ordonnance 66-156 du 8 juin 1966 portant code pénal, le projet de loi de finances complémentaire pour 2013», a précisé la même source.

Il est question également, de la loi modifiant et complétant la loi n°79-07 du 21 juillet 1979 portant code des Douanes, le projet de loi relatif aux ressources biologiques et enfin, le projet de loi modifiant et complétant la loi n°05-04 du 6 février 2005 portant code de l'organisation pénitentiaire et de la réinsertion sociale des détenus.

«Des projets de lois en cours d'élaboration par certains départements ministériels et tout autre projet de texte à caractère législatif pourraient être ajoutés à cette liste», conclut le communiqué.

APS

PARLEMENT M. Bensalah appelle à la relance des mécanismes du contrôle parlementaire

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, a appelé lundi les membres du parlement à œuvrer à la dynamisation des mécanismes du contrôle parlementaire sur le travail du gouvernement.

Dans une allocution à l'ouverture de la session de printemps du Parlement, M. Bensalah a insisté sur l'importance de «relancer ces mécanismes et de leur conférer davantage d'efficacité afin d'atteindre l'objectif escompté», soulignant l'importance de «réfléchir avec l'exécutif à un mode d'évaluation de l'expérience en matière de contrôle parlementaire».

Il a également mis l'accent sur la possibilité de poser des questions ales «à caractère urgent ou liées à des questions d'actualité, appelant à «accorder tout l'intérêt aux séances consacrées aux questions orales et écrites».

Evoquant l'ordre du jour de la session de printemps du parlement, M. Bensalah a indiqué que les membres du Conseil de la Nation «examineront cette fois-ci, un nombre de textes dont la loi portant organisation de la profession d'avocat, la loi sur l'audiovisuel, la loi sur l'organisation des prisons et réinsertion sociale des détenus, les conditions d'exercice de l'activité commerciale, les douanes, les mines et les règles de conformité des activités des postes et télécommunications et des technologies de la communication».

Concernant l'attentat terroriste contre le complexe de Ti-guentourine, il a affirmé que «le potentiel de défense de l'Algérie est rassurant car ayant démontré sa capacité et son professionnalisme en matière de riposte face à l'agression».

La riposte face à cet attentat terroriste a laissé «un impact positif important au double plan régional et international et redonné à l'Algérie son image et sa place», a-t-il encore dit.



D'autre part, le président du Conseil de la nation a souhaité, au sujet de la situation dans la région du Sahel et au Mali, voir ce conflit contenu dans ce pays à travers «un dialogue au sein d'un pays uni». Pour ce qui est de la position de l'Algérie à l'égard des questions régionales et internationales, il a précisé que l'Algérie «fait montre d'une résolution claire reconnue de par le monde», ajoutant que l'Algérie «est un Etat respectueux qui agit avec sérieux et responsabilité pour prendre des positions en adéquation avec le consensus international concernant les questions épineuses dans la région et dans le monde». L'Algérie «ne restera pas les bras croisés devant tout dépassemement ou atteinte à ses frontières et sa souveraineté nationale», a-t-il enfin martelé.

Installation de trois groupes parlementaires d'amitié

Trois groupes parlementaires d'amitié entre l'Algérie et les républiques d'Egypte, du Soudan et du Venezuela ont été installés lundi au siège de l'Assemblée populaire nationale, pour renforcer les relations de coopération et d'amitié avec ces pays.

La cérémonie d'installation s'est déroulée en présence du vice-président de l'APN chargé des relations extérieures, M. Mohamed Djemai et des représentants du ministère des Affaires étrangères ainsi que des ambassadeurs des pays concernés. A cette occasion, M. Djemai a affirmé que ces groupes parlementaires constituaient «un acquis supplémentaire

pour les relations privilégiées qui unissent l'Algérie avec ces pays», et «des instruments pour renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les institutions législatives et l'échange d'expériences».

Pour sa part, l'ambassadeur d'Egypte à Alger, M. Azzedine Fahmi a souligné que les relations entre l'Algérie et l'Egypte «sont profondes et séculaires».

Il a, en outre, salué «de bon qualité» qui a marqué ces derniers mois les relations entre les deux pays et «la nette évolution» du niveau de la coopération bilatérale, ainsi que les orientations données par le président de la République M. Abdelaziz Bouteflika pour aplatis

toutes les difficultés devant les investisseurs égyptiens en Algérie.

L'ambassadeur du Soudan à Alger, M. Majdi Mohamed Taha a plaidé pour la réalisation des aspirations des peuples algérien et soudanais, rappelant «les positions héroïques de l'Algérie en faveur du Soudan et des autres pays arabes».

L'ambassadeur du Venezuela à Alger, M. Michel Mujica a, quant à lui, souligné l'importance des réformes politiques qui ont permis à la femme algérienne de renforcer sa présence au sein du parlement, affirmant le rôle de l'action parlementaire dans le renforcement du dialogue entre les deux pays.

Le Bureau de l'APN soumet trois projets de loi aux commissions permanentes compétentes



Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a soumis lundi lors de sa réunion présidée par M. Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, trois projets de loi aux commissions permanentes compétentes.

Il s'agit du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, du projet de loi relatif à l'organisation et au développement de la formation et des activités physiques et sportives et du projet de loi fixant les règles applicables aux activités de la poste, des télécommunications et à celles liées aux technologies de l'information et de la com-

munication, a précisé un communiqué de l'APN.

Le Bureau s'est, par la suite, enquis des préparatifs en prévision de la tenue, mardi au siège de l'APN, de la journée parlementaire sur «la dynamisation du rôle de la femme dans le domaine politique».

Il a également pris connaissance de la demande formulée par la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle pour l'organisation d'une journée d'étude sur le thème «La formation chez les jeunes : réalité et perspectives».

BANQUE MONDIALE - AFRIQUE**Le marché de l'agriculture de l'Afrique pourrait représenter 1 000 milliards de dollars en 2030**

La Banque mondiale a indiqué lundi que le potentiel du secteur agricole et agroalimentaire en Afrique pourrait se chiffrer à 1 000 milliards de dollars à l'horizon 2030 contre 313 milliards de dollars actuellement.

«L'amélioration des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Afrique induira une augmentation des revenus et la création d'emplois et permettra aussi à l'Afrique d'être compétitive sur les marchés mondiaux», a affirmé M. Djamel Saghir, directeur du secteur Développement durable au sein de la Région Afrique de la BM.

«Aujourd'hui, le Brésil, l'Indonésie et la Thaïlande exportent chacun davantage de produits alimentaires que tous les pays d'Afrique subsaharienne



réunis. Il faut que cela change», a-t-il insisté à l'occasion de la publication d'un rapport sur l'agriculture africaine par cette institution financière internationale.

«L'heure est venue de faire de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Afrique un catalyseur qui mettra un terme à la pauvreté», a affirmé pour sa part Makhtar Diop, vice-président de la BM pour la Région Afrique du continent».

Ils, «l'agriculture a un rôle de premier plan à jouer étant donné la détermination de l'Afrique à maintenir, voire à accélérer, sa croissance, à créer des emplois, à réduire significativement la pauvreté, ainsi qu'à cultiver des aliments suffisamment bons, bons et nutritifs pour nourrir sa population, exporter ses cultures excédentaires tout en protégeant l'environnement du continent».

GB - EUROPE**La persistance de la crise économique et la politique de l'immigration renforcent le sentiment eurosceptique au Royaume-Uni**

La persistance de la crise économique liée à la politique controversée de l'immigration, renforce le sentiment eurosceptique au Royaume-Uni, une tendance mise en évidence par les sondages publiés ces dernières semaines.

Les Britanniques érodés par un plan de réduction de dépenses draconien sont de plus en plus nombreux à vouloir quitter l'Europe et la question de l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'UE suscite actuellement un véritable débat qui ne cesse de s'intensifier du reste, sur la place du Royaume-Uni au sein de l'Europe entre le ra-

patriement de certains droits de Bruxelles et le retrait carrement de l'Europe.

Alors que le Parti conservateur du Premier ministre, David Cameron, se débat avec la crise et d'impopulaires mesures d'austérité, Ukip - le parti pour l'indépendance du Royaume-Uni gagne du terrain remportant victoire sur victoire au niveau local.

Ainsi, près d'un tiers des personnes qui ont voté conservateur en 2010 croient maintenant que l'Ukip est le parti qui a la meilleure approche sur l'Europe, suivis des nationalisées du parti Ukip (16%). La majorité des personnes qui quittent le Parti Conservateur pour rallier Ukip, affirment qu'elles ont l'impression que ce der-

messe de M. Cameron de tenir un référendum sur l'adhésion du Royaume-Uni à l'UE, le sondage a montré que le parti des Conservateurs est devancé de quatre points par les Travailleuses dans les intentions de vote, en raison notamment de sa politique européenne controversée. Selon ce sondage, 25% des Britanniques estiment que les Travailleuses ont la meilleure politique vis-à-vis de l'Europe, suivis des nationalisées du parti Ukip (16%). La majorité des personnes qui quittent le Parti Conservateur pour rallier Ukip, affirment qu'elles ont l'impression que ce der-

nier «exprime fidèlement leurs opinions» sur les questions difficiles comme l'Europe, au moment où la classe politique tente de camoufler ces thèmes.

Gideon Skinner, directeur d'Ipsos MORI, a indiqué que ces chiffres n'étaient pas surprenants, soulignant que «les Britanniques deviennent de plus en plus eurosceptiques». Toutefois, a-t-il ajouté, il sera décevant pour les Conservateurs de voir que même la promesse d'un référendum et l'annonce du budget de l'UE ne donnent pas forcément une longueur d'avance à leur parti dans les sondages».

ETATS-UNIS**Subvention de 75 millions de dollars pour la recherche contre l'insécurité alimentaire**

Le gouvernement américain a accordé une nouvelle subvention de 75 millions de dollars à des universités américaines pour contribuer dans le financement des programmes de recherches visant à assurer une plus grande sécurité alimentaire dans le monde, a indiqué la secrétaire adjointe américaine à l'Agriculture, Mme Kathleen Merrigan.

Les subventions ont été accordées à des équipes de 21 universités américaines, au titre de l'année 2013, afin de mener des recherches et de trouver des solutions pour augmenter la disponibilité alimentaire et réduire le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire notamment en Afrique. «Au niveau mondial, la popu-

lation devrait augmenter de plus de 2 milliards de personnes d'ici 2050. En investissant dans la recherche dans les universités land-grant (universités publiques recevant des dons de terrains fédéraux) des Etats-Unis, notre objectif est de trouver des solutions durables pour aider les systèmes à se développer et ainsi à répondre aux besoins des populations croissantes», a-t-elle expliqué.

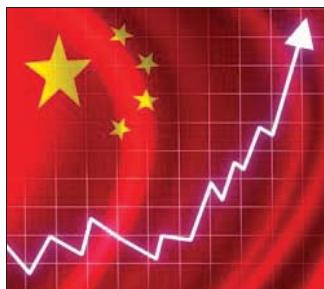
Ces financements viennent de l'Institut américain de l'alimentation et de l'agriculture qui appuie les recherches visant à maintenir l'agriculture américaine concurrentielle tout en contribuant à éradiquer la faim dans le monde, et se concentre sur la réalisation de résultats à long terme concer-

nant l'augmentation de la disponibilité alimentaire américaine et internationale.

Les projets de cette année comprennent les recherches de l'Université de South Dakota State sur l'analyse des efforts communautaires visant à encourager des choix alimentaires sains, ainsi que les recherches de l'Université de Purdue sur le développement de nouvelles stratégies pour combattre la fusariose (maladie courante des végétaux causée par certains champignons) des épis de maïs, tandis que des scientifiques à l'Université du Tennessee identifieront des moyens pour améliorer la qualité du lait.

APS

CHINE
Croissance souhaitée de 7,5%, + 10,7% pour la Défense en 2013



La Chine s'est fixé un objectif de croissance de 7,5% pour 2013, selon le rapport du Premier ministre sortant Wen Jiabao qui doit être présenté mardi en ouverture des travaux du Parlement et cité par l'agence Chine nouvelle. L'augmentation du budget de Défense sera de 10,7% dans une économie où l'inflation devrait atteindre 3,5%, selon le rapport du chef de gouvernement qui préconise une «politique monétaire prudente». M. Wen Jiabao doit être remplacé par Li Keqiang à la fin des travaux de l'Assemblée nationale populaire (ANP, Parlement) le 17 mars.

CHYPRE - UE
L'Etat chypriote accepte de subir un audit sur le blanchiment d'argent



Chypre a accepté de se soumettre à un audit sur le blanchiment d'argent, mené par un cabinet indépendant, comme l'exige la zone euro avant d'envisager un programme d'aide financière pour l'île au bord de la faillite. «Le nouveau gouvernement chypriote a accepté de subir une évaluation indépendante sur la lutte contre le blanchiment d'argent au sein des institutions financières chypriotes», ont indiqué lundi soir les ministres des Finances de la zone euro. «C'est un pas en avant important», a commenté Olli Rehn, le commissaire européen en charge des Affaires économiques lors d'une conférence de presse concluant la réunion de l'Euro groupe. Fort de cette avancée, la zone euro «demande aux institutions internationales et à Nicosie d'accélérer les travaux pour bâtir un plan d'aide et aboutir à un accord politique dans la seconde quinzaine de mars». Mi-février, les dirigeants européens avaient demandé à Nicosie de clarifier sa position et avaient affirmé que l'engagement du pays sur la lutte contre le blanchiment d'argent était une «condition sine qua non» au versement d'une aide financière. Les ministres des Finances de la zone euro ont promis de se retrouver très prochainement afin d'avancer sur le dossier chypriote, sans préciser de calendrier.

FRANCE

2 morts et un blessé dans le crash d'un avion



Deux personnes ont été tuées et une autre grièvement blessée lundi matin dans le crash d'un avion privé en Haute-Savoie, département situé dans le sud-est de la France, a rapporté la presse locale, citant des pompiers et la gendarmerie locaux. L'avion, un bimoteur de type Primi, qui se dirigeait vers Genève, a heurté le toit d'une maison située dans l'enceinte d'une ferme de la commune de Cravans-Sales, avant de s'écraser à oghoo dans la cour, peu de temps après son décollage de l'aérodrome d'Annemasse, en Haute-Savoie, département de la région Rhône-Alpes, a précisé la même source. Le pilote, un homme d'une cinquantaine d'années et un autre homme à bord, l'un des passagers, sont décédés sur place alors qu'une autre passagère, une adolescente d'une quinzaine d'années, qui est la fille du pilote, a été grièvement blessée. Une trentaine de pompiers ont été mobilisés sur les lieux de l'accident. Bien que les causes du crash restent toujours inconnues pour l'instant, une enquête destinée à les élucider sera ouverte sous peu.

RD CONGO

Un avion s'écrase près de Goma avec 9 personnes à bord



Un avion de ligne transportant neuf personnes s'est écrasé lundi en fin d'après-midi près de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), mais aucun bilan officiel n'était connu dans la soirée.

Les policiers ont trouvé sur les lieux de l'accident les corps inanimés de cinq personnes et ont sorti trois blessés de l'appareil.

Ils ont interrompu leurs recherches en début de soirée, selon une source policière citée par l'agence AFP. L'appareil transportait six passagers et trois membres d'équipage, a affirmé un responsable de la compagnie locale CAA à laquelle appartient l'appareil, ce qu'a confirmé une source aéroportuaire.

Des sources policières avaient annoncé peu après l'accident que plusieurs dizaines de personnes avaient été tuées et le gouverneur de la province du Nord-Kivu (dont Goma est la capitale), Julien Paluku, avait estimé que l'accident avait fait entre 30 et 50 morts.

PROTECTION CIVILE

Plus de 814.000 interventions en 2012

Plus de 814.000 opérations de secours ont été effectuées en 2012 par les unités de la protection civile, a indiqué mardi à Alger la direction générale de la Protection civile.

«814.116 opérations de secours ont été réalisées par les unités de la Protection civile englobant les différents domaines d'intervention», a relevé le commandant Farouk Achour, sous-directeur des statiques et de l'information à la Protection civile, dans une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan des activités opérationnelles de la Protection civile de l'année 2012. Les opérations de secours aux personnes représentent 55,62 % du total de l'activité opérationnelle, soit 452.857 interventions, suivies par les opérations diverses avec 196.154 interventions (24,09%).

Les accidents de la route représentent, quant à eux, 10,99 % du total des interventions des services de la Protection civile, soit 89.475 interventions. L'analyse des statistiques liées aux accidents de la route démontre une augmentation du nombre d'opérations de



secours réalisés par les unités de la Protection civile, particulièrement entre 2011 et 2012, dont la progression est de 52,18 % en ce qui concerne les

accidents impliquant les motocycles, soit connu une progression de 30,64 %.

Le plus grand nombre des interventions a été enregistré dans la wilaya d'Alger (81.345 interventions) suivie de la wilaya de Blida (33.075), Constantine (26.711) et Chlef avec 26.672 interventions. La moyenne nationale des interventions liées aux accidents de la route est de 2.500 par jour. Concernant

le bilan de la saison estivale 2012, il a été enregistré 43.250 interventions qui ont permis de sauver 29.497 personnes, alors que 100 personnes sont décédées.

S'agissant des évacuations sanitaires, le bilan de l'année 2012 a enregistré 432.857 interventions liées aux intoxications, brûlures, chutes, incendies, explosions et asphyxies. 482 interventions ont été également effectuées dans les réserves d'eaux et 4.375 autres pour les feux de forêts.

Le commandant Achour a indiqué à ce sujet que les incendies de forêts sont considérés comme un «phénomène récurrent» et que les statistiques montrent que le risque est cyclique avec des périodes relativement calmes succédant à d'autres plus agitées.

INTEMPIÉRIES

2 puissantes tempêtes hivernales touchent le centre des Etats-Unis

Le centre des Etats-Unis a été affecté lundi par deux puissantes tempêtes hivernales qui devraient atteindre une grande partie du nord du pays, dont Chicago, dans les prochains jours. «Les tempêtes sont relativement importantes et risquent de durer», a prévenu Pat Slattery, du Service national de météorologie. La première tempête a touché lundi les Etats du Dakota du nord et du Montana, avec des vents allant jusqu'à 80 km/h et des prévisions de

38 centimètres de neige, rendant certaines routes totalement impraticables. Une deuxième s'est formée dans les Rocheuses et devait rejoindre la première lundi soir pour former une énorme masse de vents violents et de rafales de neige. Les intempéries devraient atteindre Chicago mardi matin et causer de nombreux problèmes de circulation jusque dans la nuit de mardi à mercredi, avec des prévisions de 25 centimètres de neige.

ORAN

Création prochaine du premier institut de formation des boulangers

Le premier institut de formation de jeunes dans le domaine de la boulangerie sera créé prochainement à Oran, a annoncé lundi le wali. Le projet inscrit dans le cadre de l'investissement privé a reçu l'aval des autorités locales dans le cadre du comité d'assistance délocalisation, de promotion de l'investissement et de régulation foncière (Calprief), a souligné M. Abdelmalek Boudiaf en marge de l'ouverture, au Centre des conventions d'Oran du premier Salon de confiserie, de boulangerie et de biscuiterie (Scobbi).

«Ce projet stratégique offre un cadre

pour la formation des professionnels dans ce domaine important», a-t-il souligné ajoutant que cet établissement de formation aura un impact sur le développement des métiers et professions liés à la boulangerie et à la pâtisserie.

Le Scobbi, qui dure jusqu'à mercredi prochain, a vu la participation d'environ 28 exposants représentant des entreprises de fabrication du matériel et équipements de boulangerie et de pâtisserie, des minoteries publiques et privées, des producteurs d'arômes et de produits de chocolaterie.

Des établissements de formation professionnelle, la Pépinière des entreprises d'Oran, l'Union nationale des boulangers algériens et l'association des commerçants et artisans d'Oran prennent également part à cette édition.

La première journée de ce Salon a permis de présenter, aux visiteurs, des échantillons de différents types de pain préparés sur place.

Des conférences seront données par des experts du ministère du Commerce et des cadres d'entreprises, lors de ce salon organisé par la société «Myriad.com».

TRANSPORT

Hong Kong commande à Boeing 3 avions 747-8 cargo

Le groupe aéronautique américain Boeing a annoncé lundi avoir reçu une commande de la compagnie aérienne de Hong Kong Cathay Pacific pour trois avions gros porteurs 747-8 cargo, représentant une valeur d'environ un milliard de dollars au prix catalogue.

Cathay Pacific a aussi posé une option pour 5 gros porteurs supplémentaires, de modèle 777, précise Boeing dans son communiqué. Cette commande, dont la date de livraison n'est pas précisée, portera à 13 au total le nombre de 747-8 cargo opérés par Cathay Pacific, selon le groupe américain.

La compagnie est en train de renouveler sa flotte, et les nouveaux 747-8 sont destinés à remplacer progressivement des 747-400 qu'elle utilise actuellement. Le 747-8 cargo avait reçu en 2011 la certification des autorités américaines et européennes. Boeing dit en avoir livré 28 jusqu'ici, à 6 compagnies aériennes, sur un total de 70 appareils commandés jusqu'ici.

APS

ALGÉRIE - ETATS-UNIS

Mois culturel algérien en mars à Washington

Un mois culturel algérien sera organisé durant le mois de mars en cours à

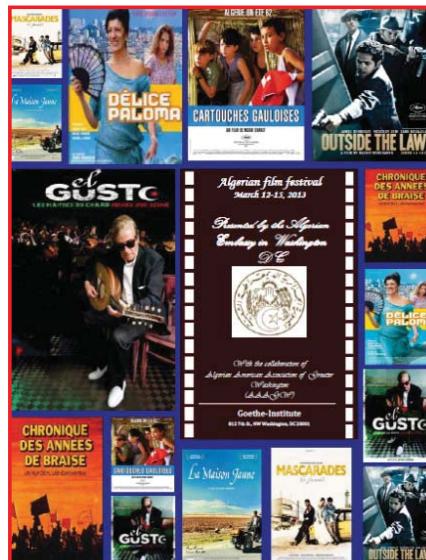
Washington par l'ambassade d'Algérie et l'association des Algériens de Washington avec la projection de films, conférences-débats, concert chaabi et présentation de monologues par des comédiens algériens.

Le programme du festival du film algérien prévoit la projection, du 12 au 15 mars, de sept (7) longs-métrages dont plusieurs ont été distingués par des prix dans de nombreux festivals internationaux.

Le public aura droit aux films «Chronique des années de braise» (réalisé par Mohammed Yabdi), et «Tizi Ouzou» par la comédienne Taous Khazem, née d'un père algérien et d'une mère américaine. La journée internationale de la femme sera également célébrée lors de ce riche mois

Gusto» (Safinez Bousbia, 2011), «Cartouches gauloises» (Mehdi Charef, 2007) et «Délice Paloma» (Nadir Moknèche, 2007).

Avec la collaboration de l'université de Georgetown de la capitale fédérale américaine, deux conférences-débats seront données respectivement par l'écrivaine algérienne Fadela M'rabet, auteure notamment des livres «La femme algérienne» et «Une enfance singulière en Algérie», et par la linguiste Nour El Houda Amrith de l'Université de Constantine, dont la conférence sera consacrée à «la linguistique des différences dialectales en Algérie». Le sixième art figurera à cet événement culturel à travers le présentation de deux monologues par deux jeunes talents algériens dans «Le projet» interprété par Mohammed Yabdi, et «Tizi Ouzou» par la comédienne Taous Khazem, née d'un père algérien et d'une mère américaine. La journée internationale de la femme sera également célébrée lors de ce riche mois



culturel algérien qui s'inscrit dans le cadre des activités culturelles de l'ambassade d'Algérie à Washington pour la commémoration du cinquantième anniversaire du recouvrement de l'indépendance de l'Algérie. Cet événement sera fêté à la salle Lee Center Theater où le chanteur Abdelkader Chaoua donnera un concert de chaabi au grand honneur de la communauté algérienne des Etats-Unis.

dance de l'Algérie. Cet événement sera fêté à la salle Lee Center Theater où le chanteur Abdelkader Chaoua donnera un concert de chaabi au grand honneur de la communauté algérienne des Etats-Unis.

CINÉMA

La ministre de la Culture félicite les réalisateurs algériens primés au 23^e Fespaco

La ministre de la Culture, Khalida Toumi, a félicité lundi les réalisateurs, Djamilah Sahrour et Said Ould Khelifa, primés samedi au 23^e Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), indique-t-on dans un communiqué. A cette occasion la ministre a adressé ses félicitations aux lauréats et ses encouragements au reste des réalisateurs algériens dont les films ont été sélectionnés pour la compétition officielle du Fespaco. La réalisatrice Djamilah Sahrour, a reçu l'Etalon d'argent de Yennenga, récompensant le second meilleur long métrage de fiction du 23^e Fespaco, pour son film «Yema», alors que l'Etalon d'or de Yennenga, la distinction la plus courue du Fespaco, est revenu au Franco-Sénégalais, Alain Gomis, pour son film «Aujourd'hui» (Tey). Par ailleurs, le jury de la catégorie long métrage de fiction a également attribué à Djamilah Sahrour le Prix de la meilleure image et la mention spéciale du jury pour le même «Yema». Concourant dans la même catégorie, la fiction historique «Zabana!» de Said Ould Khelifa a obtenu le Prix du meilleur décor et celui de la meilleure musique. L'Etalon d'or de Yennenga a été disputé au 23^e Fespaco par 20 films, en provenance de 14 pays, dont «Yema», «El Taïba» (Le repenti) de Merzak Allouache et «Zabana!». Outre l'or et l'argent, l'Etalon de bronze de Yennenga a été attribué à Moussa Touré pour «La pirogue», un film qui a reçu le Tanit d'or aux 24^e Journées cinématographiques de Carthage (JCC-2012). Lors de la cérémonie de remise des prix du 23^e Fespaco tenue samedi à Ouagadougou, la production cinématographique algérienne a été distinguée de cinq prix différents. Une centaine d'œuvres cinématographiques de 35 pays africains étaient en compétition officielle du 23^e Fespaco, clos samedi 2 mars après 8 jours de compétition. Outre les 20 longs métrages de fiction en lice, 20 courts métrages, 17 documentaires, 17 œuvres en vidéo-numérique, 8 séries télévisuelles, 6 films de la diaspora et 13 films des écoles africaines de cinéma, ont concouru dans six autres catégories.

CINÉMA

Prochaine réouverture de plusieurs salles de répertoire de la Cinémathèque algérienne

Plusieurs salles de répertoire de la Cinémathèque algérienne seront prochainement rouvertes au public, a annoncé lundi à Oran son directeur, M. Lyès Semiane.

«L'opération de restauration engagée par le ministère de la Culture est bien avancée pour envisager la réouverture, avant juin prochain, des salles d'Annaba de Constantine (deux salles) et de Batna», a précisé M. Semiane dans une déclaration à l'APS en marge de l'ouverture du festival cinématographique algéro-espagnol dédié aux femmes réalisatrices.

Le plan de rénovation mis en œuvre par la tutelle pour la période 2013/2014 comprend les salles de répertoire et d'autres espaces de projection dont la gestion a été ou sera transférée à la Cinémathèque algérienne, a fait savoir le responsable. S'agissant de la cinémathèque d'Oran qui accueille le festival algéro-espagnol jusqu'au 9 mars prochain, il est prévu sa dotation en équipement de projection de dernière génération, cette opération étant, selon M. Semiane, officiellement inscrite par la tutelle. La salle d'Oran, dont la res-

toration remonte à 2004, sera la première à l'échelle nationale à faire acquisition de cet équipement moderne qui consiste en un appareil dit cinéma digital ou DCP (Digital cinéma package), offrant une bien meilleure qualité tant pour l'image que pour le son, a-t-il expliqué. L'autre avantage a trait au fait que cet équipement garantit également la protection des droits de propriété intellectuelle dans la mesure où il n'autorise la projection que des films codés, a indiqué le directeur de la cinémathèque algérienne, rappelant que la première expérience réussie avec le Digital remonte au festival du film engagé organisé l'an dernier à Alger. Par ailleurs, la formation constitue «la priorité des priorités» dans le plan d'action de la tutelle qui a initié en 2012 deux cycles de formation pour les opérateurs projectionnistes et les vérificateurs de films, animés par un expert italien, a fait savoir M. Semiane, annonçant en outre d'autres sessions pour former les compétences humaines nécessaires à travers toutes les cinémathèques et salles de projection du pays. Le directeur de la cinéma-

thèque algérienne a présidé dimanche la cérémonie d'ouverture du festival cinématographique algéro-espagnol en présence de la cinéaste algérienne Fatima Belhadj dont le film «Mel Watni» (son premier long-métrage) a donné le ton à cette manifestation culturelle. La réalisatrice algérienne était accompagnée des comédiens Salah Aougrout (Souïlah) et Amel Himeur, distribués dans cette œuvre aux côtés d'autres figures du 7^e Art national à l'instar de Chafia Boudraâ.

L'ouverture de ce festival, initié en partenariat avec l'Institut Cervantes, s'est aussi tenue en présence des réalisatrices espagnoles Ana Palacios et Judith Coilell qui se sont félicitées de l'organisation de ces journées dans la capitale de l'Ouest algérien.

Les participantes ont mis l'accent sur cette manifestation, estimant qu'elle se décline en «un moyen adéquat pour promouvoir le dialogue et le rapprochement entre les peuples du bassin méditerranéen», et qu'elle contribue à offrir «d'avantage de visibilité» aux œuvres des femmes réalisatrices des deux rives.

MALI

L'Unesco prête à dépêcher une mission d'évaluation

La directrice générale de l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), Irina Bokova, a déclaré lundi que l'organisation onusienne était prête à envoyer une mission d'experts au Mali pour évaluer les dégâts causés au patrimoine dans le nord du pays dès que la sécurité le permettra. Mme Bokova, en visite à l'ONU à New York, a aussi indiqué à des journalistes que le plan d'action de l'Unesco pour le Mali n'était pas encore totalement financé. L'Unesco «contacte des donateurs potentiels», a-t-elle dit. Ce plan d'action, évalué à 11 millions de dollars pour réhabiliter le patrimoine culturel du nord du Mali et sauvegarder les manuscrits anciens de Tombouctou, avait été adopté en février à Paris. Ces 11 millions sont «une estimation très préliminaire», a souligné Mme Bokova. L'Afrique du Sud, la France, la Norvège ou le Luxembourg ont déjà annoncé leur soutien à certains aspects du plan d'action.

Il faudra auparavant envoyer une mission d'évaluation sur place et l'Unesco est prête à le faire «rès que possible (...), la semaine prochaine» s'il le faut, a affirmé Mme Bokova, précisant être «en contact étroit» avec les autorités françaises pour déterminer le moment opportun. Les groupes armés qui occupaient le nord du Mali ont détruit plusieurs mausolées de saints musulmans ainsi que des manuscrits à Tombouctou. Mme Bokova a expliqué que l'Unesco avait promis de reconstruire les mausolées. Quant aux manuscrits, «une très petite partie heureusement, estimée entre 2 000 et 3 000, a été brûlée», sur les quelque 300 000 qui se trouvaient à Tombouctou. Elle a, cependant, mis l'accent sur la nécessité de surveiller un éventuel trafic de ces manuscrits «car nous ne savons pas combien sont entre les mains des extrémistes».

RUSSIE

Attaque à l'acide contre le directeur artistique du Bolchoï : un suspect interrogé par la police

Un suspect était interrogé mardi dans le cadre de l'enquête sur une agression à l'acide en janvier du directeur artistique du Bolchoï Sergueï Filine, a indiqué la police de Moscou dans un communiqué.

«Dans le cadre de l'enquête criminelle sur l'agression de Sergueï Filine, des policiers de Moscou ont amené (au poste) un des suspects pour interrogatoire», a indiqué cette source, sans préciser l'identité de cette personne. Selon une source au sein des forces de l'ordre, citée par l'agence de presse Interfax, le suspect conduit au poste est l'exécutant du crime et non le commanditaire. «Il ne s'agit pas d'un membre de

la troupe du théâtre Bolchoï», a ajouté cette source. Sergueï Filine, un ancien danseur de 42 ans nommé en 2011 au poste de directeur artistique du ballet du Bolchoï, avait été agressé au vifroli par un inconnu, le 17 janvier. Il souffre de brûlures au troisième degré au visage et à la cornée des yeux.

L'artiste a déjà subi plusieurs interventions chirurgicales à Moscou et se trouve actuellement en Allemagne pour poursuivre ses soins. Il avait immédiatement lié l'attaque à son activité professionnelle, une piste également privilégiée par la police.

APS

Globules rouges

fer et hémoglobine

Les globules rouges sont des cellules sanguines essentiellement constituées d'hémoglobine. L'hémoglobine est composée d'une protéine (la globine) et d'un pigment (l'hème). C'est ce dernier qui donne la couleur rouge au sang. Il fixe le fer qui transporte l'oxygène des poumons vers les cellules. L'oxygène est nécessaire à la production d'énergie dans les cellules et permet aux organes d'accomplir leurs fonctions. Le pigment lié à l'oxygène prend une teinte rouge vermeil et circule dans les artères. L'hémoglobine transporte aussi le dioxyde de carbone (rebut de la combustion de l'oxygène) des cellules vers les poumons. Elle devient alors rouge vio-lacé et circule dans les veines.



La vie d'un globule rouge

Les globules rouges sont des cellules que l'on retrouve dans le sang. Ils servent, entre autres, à apporter de l'oxygène aux tissus et aux organes. Les reins sécrètent une hormone, l'érythropoïétine, qui commande à la moelle osseuse la fabrication de nouveaux globules rouges. Ces globules circulent dans le sang durant 120 jours. Puis, ils sont détruits dans la rate. Chaque jour, environ 1 % des globules rouges sont renouvelés.

Le renouvellement des globules rouges nécessite la présence de micronutriments, tels que fer, vitamines (vitamine B12, acide folique)...

Précisions sur l'anémie

Par définition, l'anémie correspond à une carence en fer ou à une absorption déficiente de ce minéral par l'organisme.

L'anémie semble toucher davantage les femmes, notamment les adolescentes et les femmes ménopausiques, que les hommes. Lorsque ceux-ci présentent de l'anémie, il s'agit généralement du résultat d'une alimentation peu équilibrée et pauvre en nutriments essentiels.

Il est important de savoir que le thé fort et le café peuvent nuire à la bonne absorption du fer, à cause des tanins qu'ils contiennent. C'est pourquoi il est généralement conseillé de consommer ces boissons deux heures après un repas.

L'anémie est un problème de santé relativement fréquent qui se caractérise par un manque de globules rouges.

Les personnes atteintes d'anémie peuvent se sentir fatiguées et s'essouffler plus facilement qu'à l'habitude, car leur cœur doit travailler plus fort pour

approvisionner leur corps en oxygène.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, 25 % de la population mondiale souffrent d'anémie. La moitié de ces cas serait attribuable à une carence nutritionnelle en fer.

Les femmes qui ont des menstruations abondantes, les enfants d'âge préscolaire et les femmes enceintes sont les plus exposés au risque d'anémie.

Trucs et astuces pour consommer suffisamment de fer

- Remplacer de temps en temps la laitue dans les salades par des épinards frais.
- Utiliser la mélasse plutôt que le sucre dans les recettes de biscuits.
- Apprendre à apprécier le beurre de sésame et croquer des graines de citrouille.
- Dans les recettes à base de bœuf, songer à lui substituer occasionnellement de la viande de cheval hachée.
- Faire deux à trois repas de légumineuses par semaine et les combiner à du riz ou à des pâtes complètes.
- Ajouter des noisettes, des amandes et autres graines aux yaourts naturels.

ANÉMIE

Comment la vie moderne déprive les ressources corporelles

Avec la vie trépidante d'aujourd'hui, l'alimentation n'apporte pas suffisamment d'éléments nutritifs à l'organisme pour assurer une bonne santé.



ANÉMIE

prévenir par de la nutrition ?

Aujourd'hui, il peut arriver que tous les éléments nécessaires à bien fonctionner...



Nos besoins quotidiens en fer
Bébés 0-6 mois = 0,27 mg
Bébés 7-12 mois = 11 mg
Bébés 1-3 ans = 7 mg
Enfants 4-8 ans = 10 mg
Garçons/filles 9-13 ans = 8 mg
Garçons 14-18 ans = 11 mg
Filles 14-18 ans = 15 mg
Femmes 19-50 ans = 18 mg
Femmes 50 ans et plus = 8 mg
Femmes enceintes = 27 mg
Hommes 19-50 ans = 8 mg
Hommes 50 ans et plus = 8 mg



Principaux types d'anémie

Anémie ferriprive

C'est la forme d'anémie la plus répandue. Les menstruations abondantes et une alimentation pauvre en fer en sont les causes les plus fréquentes.

L'anémie ferriprive modifie la taille des globules rouges, qui deviennent plus petits que la normale (anémie microcytaire).

Anémie causée par une carence en vitamines

Ce type d'anémie produit des globules rouges déformés et très gros (anémie macrocytaire). Les plus courantes sont celles causées par une carence en vitamine B12 ou en vitamine B9 (acide folique). La première peut survenir en raison d'un apport alimentaire insuffisant en cette vitamine, de sa mauvaise absorption dans l'intestin ou d'une maladie appelée anémie pernicieuse.

Anémie causée par une maladie chronique

Plusieurs maladies chroniques (et parfois leurs traitements) peuvent réduire la quantité de globules rouges en circulation dans le sang.

C'est le cas du cancer, de la maladie de Crohn et de maladies inflammatoires comme l'arthrite rhumatoïde. L'insuffisance rénale peut aussi provoquer l'anémie, car les reins sécrètent l'érythropoïétine, l'hormone qui stimule la production des globules rouges. Ceux-ci conservent toutefois leur taille et leur aspect normaux (anémie normocyttaire).

Anémie hémorragique

Une perte de sang importante survenue après un grave accident, une intervention chirurgicale ou un accouchement, par exemple, peut rapidement causer une anémie. Certains problèmes gastro-intestinaux (un ulcère gastroduodénal, des polypes intestinaux ou un cancer colorectal) peuvent aussi y conduire, mais cette fois en entraînant une légère et constante perte de sang dans les selles (parfois invisible), sur une longue période.

Anémie hémolytique

Ce type d'anémie se caractérise par une destruction trop rapide des globules rouges. Elle peut être attribuable à une réaction du système immunitaire (auto-immune ou allergique), à la présence de toxines dans le sang, à des infections (par exemple, la malaria), ou encore être congénitale (anémie à hématies falciformes, thalassémie, etc.). La forme congénitale touche surtout les individus d'origine africaine.

Anémie sidéroblastique

Ce terme chapeaute un groupe d'anémies très rares dans lesquelles les globules rouges ne peuvent fixer le fer dans l'hémoglobine.

Il s'agit d'un problème enzymatique d'origine héréditaire ou acquise. Les globules rouges sont alors de taille plus petite que la normale.

Anémie aplasique (ou aplastique)

Cette maladie rare survient quand la moelle osseuse ne produit plus assez de cellules souches sanguines. Ainsi, il n'y a pas seulement un manque de globules rouges, mais aussi de globules blancs et de plaquettes sanguines. Dans 50% des cas, l'anémie aplasique est causée par des agents toxiques, certains médicaments ou une exposition à des radiations. Elle peut aussi s'expliquer par de graves maladies, comme un cancer de la moelle osseuse (par exemple, une leucémie).

PÊCHE

Journée d'information à Relizane sur l'investissement en pêche continentale

Une journée d'information et de sensibilisation sur la pêche continentale a été organisée lundi dans la commune de Lahaf (Relizane) au profit des jeunes chômeurs.

Cette rencontre, encadrée par le directeur de la pêche et des ressources halieutiques en présence du président d'APC de Lahaf (commune située au sud-est de la wilaya), des représentants des différents dispositifs d'emploi de jeunes, a permis de faire connaître les avantages et les facilités offerts par l'Etat pour la création de micro-entreprises dans diverses activités liées à la pêche continentale.

Le directeur de la pêche et des ressources halieutiques, M. Benazzouz Mohamed Lakhdar a insisté sur l'impératif d'accompagnement des jeunes en mesure de réaliser des investissements dans des activités liées à la pêche continentale et à l'aquaculture dont notamment la confection, la conservation des produits de mer et le transport, ainsi que sur l'octroi d'autorisations aux pêcheurs désirant pratiquer cette activité au niveau des barrages de la wilaya.

Cette rencontre a constitué une occasion pour les jeunes de la région mi-toyenne au barrage de Gargar de soulager leurs préoccupations liées au financement bancaire, aux assurances et à la disponibilité d'embarcations.

La direction de la pêche et des ressources halieutiques a procédé, ces trois dernières années, à la formation de 70 marins-pêcheurs et a octroyé plus de 12 permis de pêche. Cette activité est pratiquée au niveau des barrages de Gargar, de Sidi M'hamed Benoada et de Merdja Sidi Abed où des alevins de la carpe argente et celle à grande bouche ont été ensemencés.

AGRICULTURE

Vers l'augmentation des superficies irriguées à Sidi Aïssa

Les superficies irriguées dans la commune de Sidi Aïssa (100 km au nord de M'sila), seront augmentées de 500 hectares «avant la fin du mois d'août prochain», a-t-on appris lundi auprès de la Direction des ressources en eau (DRE). Ces surfaces seront arrosées à la faveur de la réception du barrage de Ouled Abdelouahab dont les travaux sont atteints à un taux d'avancement de 70%, a précisé la même source, soulignant que des instructions «fermes» ont été signifiées par les autorités de la wilaya pour activer etachever les travaux dans les délais impartis. D'une capacité de 4 millions de m³, cet ouvrage hydraulique, est destiné exclusivement à l'irrigation agricole, selon la même source qui a affirmé que le retard accusé lors du début du chantier est «résorbé».

Ce nouveau barrage favorisera également l'extension des activités agricoles notamment la production de fourrages et le maraîchage, ont affirmé les responsables de la direction des services agricoles (DSA).

LUTTE CONTRE L'HABITAT PRÉCAIRE

Constantine «casse» la baraque

Une vaste opération d'éradication de plusieurs sites d'habitat spontané sera lancée dans la daïra de Ain Abid (40 km au sud-est de Constantine) «d'ici au mois de juillet 2013», a indiqué, lundi, le chef de cette daïra, M. Bachir Kafi, à l'APS.

● L'opération d'éradication des sites d'habitat spontané d'Ain Abid effective en juillet 2013.



Plus de 1 000 logements destinés au relogement des familles occupant des habitations précaires, dans plusieurs zones de cette daïra, dont la réalisation tire à sa fin, seront livrés en juin 2013», a souligné M. Kafi, précisant que Ain Abid vient de bénéficier d'un «relai de 150 logements de même type devant être lancé en travaux incessamment».

Six cents unités parmi les 1 000 logements engagés en travaux dans le cadre de la Résorption de l'habitat précaire (RHP) dans cette daïra, sont implantées dans la commune de Ain Abid, a encore détaillé le même responsable.

Les 400 autres unités RHP (résorption de l'habitat précaire) ont été construites dans la commune de Ben Badis, a souligné M. Kafi, précisant que des «pré-affectations» seront remises

«incessamment» aux bénéficiaires de ce programme de résorption de l'habitat précaire.

Le traitement des dossiers des familles ouvrant droit au relogement a été déjà lancé, a affirmé M. Kafi, rappelant «les facilitations offertes par les autorités locales qui ont laissé le choix aux familles concernées d'opter pour le relogement ou la restructuration de leurs demeures».

Ce responsable a précisé dans ce contexte que l'éradication des constructions précaires érigées anarchiquement ça et là à travers tout le territoire de cette daïra se fera soit par la démolition pure et simple des habitations précaires, soit par le toilettage des sites spontanés au cas où les occupants préfèrent rester sur place.

COMMUNICATION

M. Mohamed Saïd insiste sur la réalisation de l'unité d'impression de presse à Béchar

Le ministre de la Communication, M. Mohamed Saïd, a insisté, lundi, à Béchar sur la réalisation et la mise en exploitation au début de novembre prochain de l'unité d'impression de presse, relevant de la Société d'impression d'Alger (SIA).

Le ministre de la Communication, qui a visité le chantier de réalisation de cette unité, a mis l'accent sur l'apport de cette unité à l'impression et à la diffusion des différents titres de la presse nationale dans les wilayas du sud-ouest du pays, Béchar, Adrar, Tindouf, Naâma et El-Bayadh. Une enveloppe de 689 millions de dinars est allouée à la réalisation de ce projet de communication dont 305

millions de dinars proviennent des fonds propres de la SIA qui compte, à travers cette unité, mettre un terme aux problèmes de distribution de la presse dans le Sud-ouest, a signalé son directeur général (SIA).

Cette unité, qui s'étend sur une surface de 8 580 m² dont 1 400 m² bâti, aura une capacité d'impression de 35 000 exemplaires de quotidiens et hebdomadaires à l'heure, et d'une capacité totale de production de 50 000 livres et ouvrages par jour.

Un total de 99 emplois, dont 59 directs et 40 indirects, seront créés en phase d'exploitation de cette unité. Le ministre de la Communication a achevé sa tournée

dans la wilaya par une visite des sièges régionaux des entreprises de la Télédiffusion algérienne (TDA), de la Télévision et de la radio locales où il a reçu des explications sur le fonctionnement et les prestations fournies par ces entités. En touvant le siège de TDA, M. Mohamed Saïd a insisté auprès des responsables régionaux de cette entreprise sur la généralisation de la réception par les habitants des 21 communes de la wilaya des programmes de la télévision numérique terrestre (TNT), reçue actuellement uniquement à Béchar et au chef-lieu de la commune frontalière de Béni-Ounif.

TOURISME

Aménagement des plages pour promouvoir les prestations estivales à Annaba

Quatre opérations portant sur l'aménagement des plages, afin de promouvoir les prestations estivales, viennent d'être retenues au profit de la wilaya d'Annaba, a indiqué, lundi, le directeur du Tourisme et de l'artisanat, M. Salim Noui.

Inscrites au titre de l'exercice 2013, dans le cadre du plan d'aménagement touristique (PAT), ces opérations «découlent de la volonté de relever le défi de la qualité dans le secteur du tourisme», a ajouté le même responsable, précisant que les travaux d'aménagement vont concerner les plages d'Oued Bagrat (Seraïdi), de Sidi Salem (El Bouni), de Refes-Zahouane et Rizzi Amor (Annaba).

Une autorisation de programme (AP) de l'ordre de 42 millions de dinars a été allouée pour la concrétisation de ces opérations, l'essentiel de ces moyens, soit 40 millions

de dinars, devant être consacrés à l'aménagement des plages de Sidi Salem et d'Oued Bagrat, longues, chacune, de plus de 12 km, a-t-on précisé de même source.

Les travaux d'aménagement prévus concernent les réseaux de distribution d'eau potable, la réhabilitation des conduites d'assainissement, le traitement des rejets liquides et la réalisation de vestiaires, ainsi que la création d'espaces multiservices.

Par ailleurs, 28 projets d'investissement touristique, dont 11 sont en cours de réalisation pour une capacité d'accueil de 1 154 lits, sont inscrits à l'indicatif du secteur du tourisme dans cette wilaya. Des projets, a-t-on affirmé, qui vont générer plus de 3 400 postes d'emploi directs et indirects.

APS



M. Kamel Rezzag Bara a mis en garde lundi à Alger contre les répercussions de l'internationalisation de la crise dans la région du Sahel qui pourrait mener à «la militarisation du conflit et à la propagation du sectarisme».

AFRIQUE - SAHEL

M. Rezzag Bara met en garde contre les répercussions de l'internationalisation de la crise au Sahel

«L'internationalisation de la crise dans cette région pourrait engendrer plusieurs risques dont la militarisation de la crise, la propagation du sectarisme et la délinquance qui mèneraient à l'incapacité de déterminer les facteurs endogènes et exogènes de la crise», a précisé M. Bara, lors d'une conférence-débat sur le thème «Les mouvements de crise dans le Sahel», animée à l'Ecole nationale supérieure des sciences politiques.

En vue d'éviter ces risques, M. Bara a affirmé que l'Algérie «accorde la priorité au règlement de la crise par les pays du champ» soulignant que la position constante de la diplomatie algérienne «rejette toute ingérence étrangère dans les affaires internes des pays et priviliege la solution politique à la solution militaire» concernant la crise malienne. L'internationalisation de la crise au Mali «ne sert pas la cohésion ethnique, sociale et économique des Maliens», a-t-il estimé, expliquant les raisons de cette internationalisation par quatre facteurs qu'il a qualifiés d'essentiels dont la transformation de la région en un foyer régional de l'extrémisme djihadiste qui s'est traduit par les prises d'otages étrangers par des

groupes terroristes et les attentats terroristes contre les armées des pays du Sahel. La prise d'otages étrangers est devenue une source de financement pour ces groupes terroristes, qui activent désormais au sein de réseaux internationaux, a-t-il souligné, réitérant la position de l'Algérie rejettant le paiement de rançons.

La propagation du crime organisé, du trafic de drogue, de la traite humaine et de la contrebande dans la région du Sahel est le deuxième facteur ayant contribué à attirer l'attention de la communauté internationale sur cette région, a-t-il dit.

Le troisième facteur est lié aux répercussions de la crise libyenne notamment après l'intervention de l'OTAN qui a engendré la prolifération d'armes et la concomitance du retour des Touaregs de Libye avec le mouvement séparatiste au Mali. Il a rappelé que la dégradation de la situation des droits de l'homme dans la région du Sahel, l'aggravation de la pauvreté et le recrutement, par les groupes terroristes, des jeunes de la région figurent aussi parmi les facteurs ayant contribué à l'internationalisation de la crise malienne.

ALGÉRIE - AFRIQUE

L'autocorrection de la situation de la gouvernance en Algérie a eu des répercussions positives

L'autocorrection de la situation de la gouvernance en Algérie à la lumière du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (Maep) a eu des répercussions positives, à différents niveaux, à travers le pays, ont affirmé lundi à Ouargla des participants à une conférence sur la bonne gouvernance.

Lors de cette rencontre, initiée dans cadre de la célébration du 10^e anniversaire de la création du Maep, les participants, des diplomates, ont estimé que «l'autocorrection de la situation de la gouvernance en Algérie, opérée à la lumière du Maep, a eu un impact positif qui a touché les différents domaines, économique, social et politique du pays».

M. Rabah Hadid, ambassadeur conseiller auprès du ministre délégué chargé des Affaires africaines et maghrébines, a indiqué, dans une communication intitulée «L'Algérie et le Maep», que «l'Algérie a enclenché, en 2005, la mise en œuvre de ce mécanisme africain, par une autocorrection à travers le développement des infrastructures et la promotion du secteur productif».

«Cette nouvelle approche a donné lieu à la réalisation, entre 2006 et 2011, d'une moyenne de croissance, hors hy-

drocarbures, estimée à 6,6%», a souligné M. Hadid.

«Les réformes économiques engagées se sont poursuivies par l'aménagement, à travers différentes régions du pays, de nouvelles zones industrielles, en plus des facilitations administratives accordées pour le montage de PME, de la réduction des taux d'intérêts sur les crédits pour promouvoir l'investissement, des allégements fiscaux et de la création de fonds régionaux pour soutenir l'investissement», a rappelé l'intervenant.

Selon M. Hadid, l'Etat a préconisé, dans le cadre de ces réformes, un arsenal de mesures, dont le lancement de programmes d'absorption du chômage en milieu des jeunes par la création depuis 2008, par le biais de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes, de quelque 200 000 PME, pour un montant d'investissement de près de 5 milliards de dollars US, en plus de la réalisation, durant la dernière décennie, de deux millions de logements.

La consolidation des rôles des partis politiques, des associations et des médias sur la scène nationale, des droits de la femme par l'augmentation de sa représentation aux assemblées élues,

et le renforcement de la mission de contrôle du Parlement, font partie des réformes engagées par le pays dans le cadre du Maep, a-t-il ajouté.

S'agissant de l'Afrique, le même responsable a fait savoir que l'évaluation de la gouvernance a fait ressortir que 15 pays africains, dont l'Algérie, ont procédé à la mise en œuvre d'un plan d'action pour le traitement des dysfonctionnements constatés par le mécanisme.

Il a ajouté que l'économie africaine, qui ne contribuait qu'à l'échelle de 2% au commerce mondial et d'une faible contribution, 1% seulement, à l'investissement international, «a enregistré, durant la dernière décennie, une hausse sensible». D'autres interventions ont focalisé sur diverses questions liées à la gouvernance. Cette rencontre d'une journée, abritée par l'université Kasdi Merbah de Ouargla, s'est déroulée en présence aussi de M. Mohamed Achach, ambassadeur conseiller auprès du ministre délégué chargé des affaires africaines et maghrébines, de cadres et experts du conseil national économique et social (Cnes), des autorités et élus locaux et de représentants du mouvement associatif et de la société civile.

RD CONGO

80 personnes tuées jusqu'à présent dans des combats



L'ONU a indiqué lundi que plus de 80 personnes ont été tuées dans des combats en RD Congo, où l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (Apcls) a pris le contrôle de Kitchanga (Nord-Kivu) dimanche.

«Le 3 mars, le groupe armé Apcls a attaqué les Forces armées de la République démocratique du Congo (troupes gouvernementales) et a repris la ville» de Kitchanga où la situation est «très tendue», a déclaré le porte-parole adjoint de l'ONU Eduardo del Buey.

M. del Buey a fait état de «plus de 80 morts et environ 100 blessés jusqu'à présent dans les combats». Plus de 300 personnes déplacées, a-t-il ajouté, se sont réfugiées autour de la base de la Monusco (Mission de l'ONU en RDC) à Kitchanga. La région de Kitchanga est depuis mercredi le théâtre d'affrontements meurtriers entre l'armée régulière congolaise et l'Apcls. Ces affrontements se sont produits une semaine après la signature à Addis Abeba, par 11 pays de la région et sous l'égide de l'ONU, d'un accord-cadre censé améliorer la sécurité dans l'est de la RDC, une région riche en minerais en proie à des rébellions depuis deux décennies.

LIBYE

M. Medelci participe au Caire à la 139^e session du conseil de la Ligue arabe

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, prendra part à la 139^e session du conseil de la Ligue arabe au niveau des ministres des Affaires étrangères prévue ce mercredi et jeudi au Caire, a indiqué lundi le ministère dans un communiqué.

Plusieurs points importants sont inscrits au menu de la session, notamment l'élaboration de l'ordre du jour qui sera soumis au 24^e sommet arabe qui se tiendra à Doha (Qatar) les 26 et 27 mars 2013», a précisé la même source.

Les ministres des Affaires étrangères auront également à examiner «le rapport du secrétaire général sur les me-

sures prises concernant la réforme de la Ligue arabe et de l'action interarabe».

Dans ce cadre, il est prévu d'informer le conseil ministériel du rapport élaboré par la commission chargée de la réforme de l'action de la Ligue arabe, présidée par M. Lakhdar Brahimi, ajoute le communiqué.

Les ministres débattront en outre «des questions politiques majeures dont la question palestinienne, la crise syrienne, outre les autres dossiers politiques notamment la dénucléarisation de la région du Moyen-Orient».

APS



ESSAI NUCLÉAIRE NORD-CORÉEN Le Conseil de sécurité va discuter de sanctions mardi

Le Conseil de sécurité des Nations unies va se réunir mardi pour discuter sur de nouvelles sanctions que les Etats-Unis et leurs alliés veulent imposer à la Corée du Nord pour son dernier essai nucléaire en février, selon une source diplomatique citée par les médias.

La réunion a été organisée à l'initiative de la présidence du Conseil de sécurité après que les Etats-Unis et la Chine eurent donné des indications d'être proches d'un accord sur une nouvelle mesure visant la Corée du Nord, après son essai nucléaire du 12 février, selon les mêmes sources.

Ouverture de la session annuelle du Parlement chinois

La 12^e Assemblée populaire nationale (APN, Parlement chinois) a ouvert mardi matin sa première session annuelle au Grand Palais du Peuple, à Pékin par un rapport d'activité du gouvernement présenté par le Premier ministre chinois Wen Jiabao, qui doit céder la place à Li Keqiang.

Devant les quelque 3 000 délégués de l'APN réunis au Palais du Peuple, M. Wen Jiabao a présenté le traditionnel rapport d'activité de son gouvernement, tirant le bilan de la période des cinq ans écoulés et traçant les perspectives pour la deuxième économie mondiale.

Le rapport de M. Wen fixe l'objectif de croissance économique du pays à 7,5% pour cette année et promet de contrôler la hausse de l'indice des prix à la consommation aux alentours de 3,5%.

Il s'engage également à créer plus de 9 millions d'emplois urbains et à maintenir ainsi le taux de chômage sous la barre des 4,6%.

La session annuelle de l'APN doit cette année évaluer la nouvelle direction choisie au XVIII^e congrès du Parti communiste chinois (PCC) tenu en novembre.

Xi Jinping, 59 ans, son nouveau secrétaire-général, doit être officiellement désigné président de la République en remplacement de Hu Jintao, et Li Keqiang, 57 ans, doit succéder à Wen Jiabao à la tête du gouvernement.

Les travaux de l'APN doivent se terminer le 17 mars. Le successeur de Wen Jiabao, M. Li Keqiang, doit donner une conférence de presse.

BÉNIN

L'homme d'affaires Patrice Talon, déjà poursuivi pour avoir tenté d'empoisonner le président béninois Boni Yayi il y a quelques mois, est à nouveau cité comme un des instigateurs du coup d'Etat manqué au Bénin, annoncé dimanche par les autorités de Cotonou.

«Un nouveau mandat d'arrêt international est en cours contre Patrice Talon mais il n'est pas encore officiellement délivré, nous y



L'homme d'affaires Patrice Talon impliqué dans un coup d'Etat manqué

travaillons», a déclaré lundi le procureur de la République Justin Gbenameto.

Le procureur avait annoncé, dimanche, dans un communiqué l'interpellation de deux personnes à Cotonou pour «tentative d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat» béninois.

Selon lui, le coup a été monté par un colonel, Pamphilie Zomahoun, et un homme d'affaires, Johannes Dagnon, tous deux actuellement

détenus. Ceux-ci comptaient empêcher le chef de l'Etat de rejoindre Cotonou après un voyage en Guinée Équatoriale en février et instituer un régime militaire qui contraindrait le président Thomas Boni Yayi à l'exil, d'après le procureur.

M. Dagnon, directeur de la Fiduciaire d'Afrique, un important cabinet d'audit de Cotonou, est un cousin de Patrice Talon, auquel il est aussi lié dans les affaires.

M. Zomahoun a également collaboré avec M. Talon en 2011 et 2012 dans le cadre du programme de vérification des importations, géré à l'époque par celui-ci. Patrice Talon, a été désigné

fin octobre par les autorités judiciaires béninoises comme le cerveau d'un complot présumé incluant trois proches du président béninois et visant à l'éliminer à l'aide de médicaments empoisonnés.

Déjà sous le coup d'un mandat d'arrêt international pour cette affaire, M. Talon avait été arrêté à son domicile parisien début décembre avant d'être remis en liberté moins de 24 heures plus tard. Placé sous contrôle judiciaire, il avait remis son passeport aux autorités françaises.

Thomas Boni Yayi, 60 ans, ancien économiste, a été élu en 2006 à la présidence et réélu en 2011.

APS

SYRIE

Une rencontre américano-russe prévue dans les prochains jours

Le président du Conseil de sécurité de l'ONU pour le mois de mars, M. Vitaly Churkin (Russie), a fait savoir lundi qu'une réunion américano-russe était prévue la semaine prochaine dans un pays européen pour traiter de la crise en Syrie.

Intervenant lors de sa conférence de presse au siège de l'ONU pour présenter le programme du Conseil de sécurité durant le mois de mars, M. Churkin a souligné que pour la crise syrienne, la seule chose «positive» qui pourrait se produire serait l'établissement d'un dialogue entre le gouvernement syrien et l'opposition.

Il a alors précisé que des «divergences de vues sur de nombreux aspects» de ce dossier continuaient d'opposer Russes et Américains. Toutefois, a-t-il ajouté, les contacts entre Moscou et Washington sur la situation en Syrie «ne sont pas complètement dépourvus de sens dans la perspective de l'ouverture d'un tel dialogue».

A ce propos, il a annoncé qu'une réu-



La crise syrienne au centre d'un entretien entre Ban Ki-moon et Giulio Terzi

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est entretenu lundi avec le ministre italien des Affaires étrangères Giulio Terzi de la crise actuelle en Syrie qui fait rage depuis mars 2011.

Lors de leur rencontre au siège de l'ONU à New York, les deux hommes ont discuté de la situation en Syrie ainsi que de la réunion du groupe des Amis de la Syrie tenue la semaine dernière à Rome, indique un communiqué publié par le porte-parole de M. Ban.

«Ils ont convenu de l'urgence de trouver une solution politique à la violence et de mettre un terme aux violations des droits de l'homme», selon le communiqué. Des explosions et autres attaques ont continué de secouer la Syrie le week-end dernier, alors que la communauté internationale multiplie ses efforts de médiation dans le but de mettre un terme aux violences et aux effusions de sang dans le pays du Moyen-Orient. M. Ban et le ministre italien ont également abordé les situations au Mali, en Libye et en Somalie.

Ankara et Athènes signent des accords de coopération économique

La Turquie et la Grèce ont signé lundi à Istanbul des accords de coopération dans différents secteurs économiques à l'occasion de la visite du Premier ministre grec Antonis Samaras, insistant sur la nécessité de régler leur conflit politique par le dialogue.

«Nous pouvons avoir des différences de vues, mais nous souhaitons les surmonter par la voie du dialogue», a déclaré le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan à l'issue d'un point de presse avec son homologue grec.

Il a estimé que la promotion ces dernières années des relations économiques et commerciales entre les deux voisins les conduirait à surmonter leurs divergences politiques.

«C'est vrai, nos rapports n'ont pas été sans problèmes», a souligné M. Samaras, qui espère que dorénavant, ils emprunteront la voie de la paix et du développement. Les deux chefs de gouvernement ont assisté à la cérémonie de signature de 25 accords de coopération bilatérale en matière de tourisme, de technologie,

de santé, de transports maritimes, d'agriculture, d'immigration et de la culture.

Ces documents ont été signés dans le cadre de la réunion dans la métropole turque du Conseil supérieur gréco-turc, créé à Athènes en 2010 et visant au rapprochement économique entre les deux pays.

Les échanges commerciaux bilatéraux se sont chiffrés en 2012 à 5 milliards de dollars (3,84 mds d'euros) et l'objectif visé pour les prochaines années est de 10 mds USD (7,68 mds d'euros).

Programme du mercredi 6 mars 2013



09h30 : Le soleil et la vérité (16) rediff - Feuilleton alg
10h00 : El ardh el haya (08) - Documentaire
10h30 : Loulou (09) - Dessin animé
11h00 : Expression livre «rediff» - Emission culturelle
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h25 : Yakoute (14 et fin) - Feuilleton double
13h45 : Ziyarat la tounssa (02) - Documentaire
14h30 : Yaoumiyat e moudir ame (23) - Feuilleton arabe
15h15 : Hikayet El Ouled E'saleh - Long métrage dessin animé
16h30 : Il était mille fois n°09 - Série enfantine
17h00 : Rendez-vous de l'économie «rediff» - Economie
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h30 : Le soleil et la vérité (17) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : La dernière forêt - Reportage
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Achouek e ssalem - Théâtre
22h30 : Mèches d'or - Reportage
23h00 : Festival Timgad 2011 - Gala
TFO journal en arabe - Information

22:20 La parenthèse inattendue - Magazine de découvertes



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 L'affiche du jour - Magazine sportif
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:45 Météo
13:55 Section de recherches - Série policière - Gendarmes - Saison 3 (9/10)
14:55 Camping paradis - Téléfilm humoristique - Western Camping - (24/0)
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Muriel et Didier, Haute-Normandie - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Mon assiette santé - Magazine de services
20:39 Météo
20:45 Après le zoh, c'est canteloup - Divertissement-humour
21:35 Person of interest - Série de suspense - Besoin de personne - Saison 1 (2/23)
22:25 Person of interest - Série de suspense - Braquages - Saison 1 (3/23)
23:45 Breakout kings - Série d'action - Les recrues - Saison 1 (1/13)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:50 Météo 2
13:55 Consomag - Magazine du consommateur
14:00 Toute une histoire - Magazine de société - Notre famille, c'est une histoire de femmes !
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon frère a brisé mon couple
16:40 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Ma mère est raciste
17:09 Côté match - Multisports
17:10 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:50 CD'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
19:00 Mot de passe - Jeu
19:25 Météo 2
19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Tirage du loto - Loterie
20:43 Image du jour - Magazine sportif - Le Tournoi des VI Nations
20:44 Météo 2

11:45 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - Le guérisseur - Saison 6 (13/26)

12:40 Météo

12:45 Le 12.45

13:05 Scènes de ménages - Série humoristique

13:40 Météo

13:42 Astuces de chef - Magazine culinaire

13:45 Cœurs sauvages - Téléfilm sentimental

15:40 Un si joli rêve - Téléfilm dramatique

17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Paris

18:45 100 % mag - Magazine d'information

19:40 Météo

19:45 Le 19.45

20:05 Scènes de ménages - Série humoristique

23:10 Ma maison est la plus originale - Jeu - Episode 3 - Saison 2



La sélection

20:50

Person of Interest - Série de suspense

Durée : 0h45 - Acteurs : Jim Caviezel, Michael Emerson, Taraji Henson - Réalisateur : David Semel
La machine - Saison 1 (1/23)
Monsieur Finch, un mystérieux milliardaire, et John Reese, un ancien agent de la CIA, collaborent pour empêcher des crimes avant qu'ils ne se produisent.



20:45

La balade de Lucie - Téléfilm dramatique

Durée : 1h35 - Acteurs : Sandrine Bonnaire, Mylène Demongeot, Nicolas Gob - Réalisateur : Sandrine Ray
Le jour où son mari tombe pour abus de biens sociaux, une mère de famille sans histoire décide de tout quitter pour reconstruire sa vie, loin des siens.



20:45

Affaire Merah : itinéraire d'un tueur - Société

Durée : 1h45 - Réalisateur : Jean-Charles Doria
Les proches de Mohamed Merah ont accepté de témoigner pour tenter de retracer son parcours, au fil des années, et de mieux cerner sa personnalité.



20:45



Football - En direct

Durée : 2h05
Ligue des champions - 8^e de finale retour.
Paris-SG (Fra) / Valence (Esp).



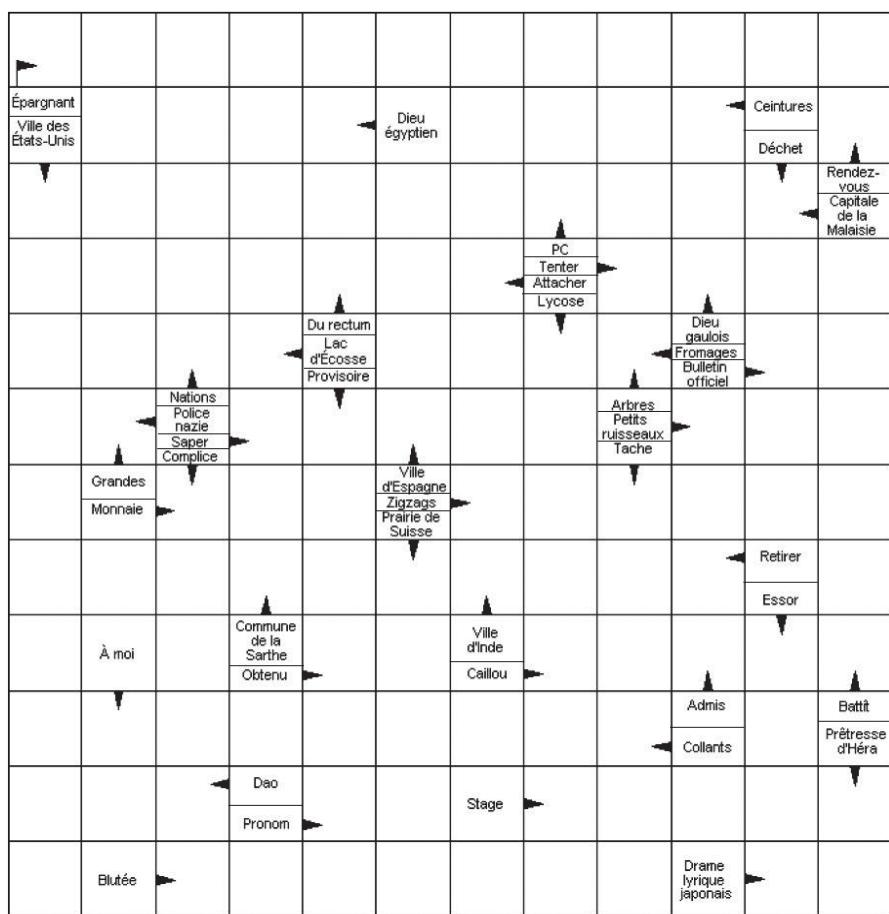
20:50

Ma maison est la plus originale - Jeu

Durée : 2h20 - Présentateur : Stéphane Plaza - Episode 4 - Saison 2
A deux pas de Bruxelles, Patrick et Valérie vivent dans un château d'eau avec terrasse panoramique. Visite ensuite d'une maison construite en-dessous d'un jardin. John et Coralie vivent dans une demeure qui est à la fois maison et pharmacie. Le jury fait ensuite la connaissance de Geoffrey, qui a rénové un ancien corps de ferme. Jo s'est lancé il y a plus de trente ans dans la construction d'une maison en forme d'igloo à la façade recouverte de 240 tonnes de pierres. Dans le Gers, Thierry a réhabilité une vieille grange à foin en un lodge avec terrasse panoramique. Nathalie a aménagé son appartement bordelais avec des objets récupérés dans les encombrants. Dans le Cantal, Isabelle et son mari ont restauré une bâtie du XIV^e siècle. Il y a trois ans, Lisette a construit une maison en rondins de bois.



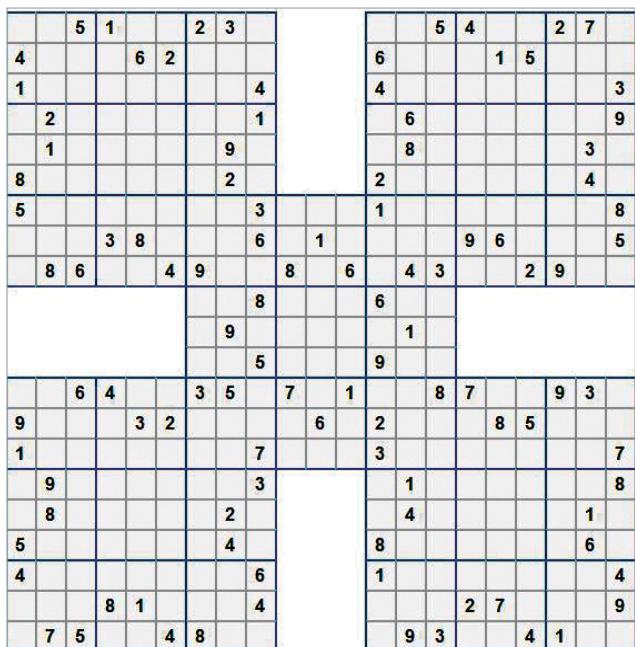
Mots fléchés n°213



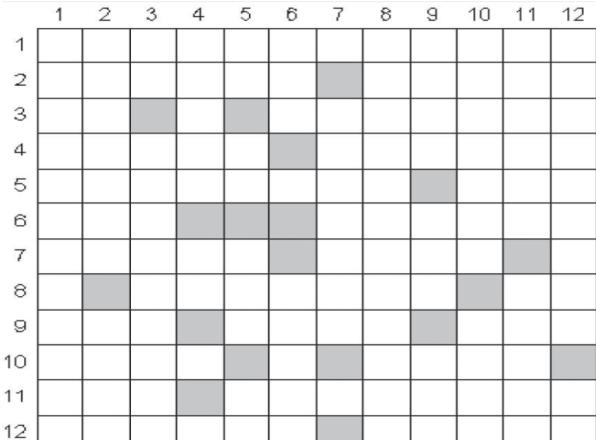
Samurai-sudoku n°213

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°213



Horizontalement:

1. Immunise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'une étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie, II. Solution - Ecrivain français
11. Coupée - Haler

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. île française de l'Atlantique - Stokes
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éclat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

HANDBALL

EQUIPE NATIONALE

La piste d'un sélectionneur étranger se précise

M.A.F

Comme nous l'avons mentionné dans notre avant-dernière édition, la Fédération algérienne de handball (Fahb), compte engager un coach étranger pour diriger l'équipe nationale seniors, en remplacement de Salah Bouchehriou, qui a choisi d'exercer son métier au Bahreïn.

Cette piste est désormais plus sérieuse que jamais, puisque nous avons appris d'une personne très au fait des affaires de la petite balle nationale, que les décideurs semblent privilégier cette option, du moment que les techniciens locaux ne courront pas les rues actuellement. Si certains ont avancé la piste de l'entraîneur actuel du GS Pétroliers, Réda Zeghili, d'autres estiment que ce technicien, qui avait remporté pourtant plusieurs titres nationaux et continentaux avec les Pétroliers, n'est pas en mesure de diriger les coéquipiers de Messaoud Berkous. Donc, la piste d'un



coach étranger reste la plus plausible, du moins pour le moment, à quelques mois de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2014), qui sera organisée en Algérie en janvier prochain. Selon la même source, le prochain président de l'instance fédérale, qui sera élu le 14 mars, devrait prendre attache avec un technicien étranger pour diriger le Sept national, qui serait de l'Europe de l'Est.

Salah Bouchehriou, qui avait conduit l'équipe nationale à la 17^e place au dernier championnat du monde, disputé en Espagne, avait décidé à l'issue de ce rendez-vous de mettre fin à sa collaboration avec les Verts, après quatre ans à la tête de l'encadrement tech-

nique. «Mon départ a été mûrement réfléchi, je ne manquais de rien en Algérie, je travaillais avec des joueurs sérieux, mais je me suis retrouvé dans l'impasse. Mon départ était devenu alors inévitable», a-t-il expliqué.

La nomination d'un nouveau coach pour la sélection nationale devra être officialisée après la tenue de l'Assemblée générale élective (AGE) de la Fahb, le 14 mars. Le président sortant, Djaafer Aït Mouloud, qui avait beau espérer retenir Bouchehriou, ne s'est pas encore prononcé quant à son intention de briguer ou non un nouveau mandat à la tête de l'instance fédérale.

Aït Mouloud qui devait annoncer sa décision lundi lors de l'Assemblée d'une assemblée ordinaire (AGO), a préféré différer son annonce. D'ici la désignation d'un nouveau coach, l'équipe nationale se trouve prise en otage, au moment où la sérénité devrait être de mise pour bien préparer le rendez-vous africain.

FAHB

Aït Mouloud : «Mon bilan est positif en dépit de l'arrêt du championnat»

Le président sortant de la Fédération algérienne de handball (Fahb), Djaafer Aït Mouloud, a relevé lundi que son bilan à la tête

de l'instance (2009-2012), était positif, en dépit de l'interruption du championnat d'excellence, à l'arrêt depuis presque deux ans.

«J'admet que durant ce mandat, l'arrêt du championnat était le point noir, un problème qui m'a beaucoup perturbé, mais il y a eu quand même quelques satisfactions, en ce qui concerne notamment le parcours de l'équipe nationale.

Je pense que nous avons réussi à redorer le blason de l'Algérie sur le plan continental», a affirmé à l'APS Aït Mouloud. Les membres de l'Assemblée générale (AG) de la Fahb ont adopté les

bilans moral et financier de l'exercice sportif 2011-2012 et du mandat

olympique 2009-2012, lors de leur session ordinaire tenue lundi au siège du Comité olympique algérien à Ben-Aknoun (Alger). «Les travaux de l'AGO se sont déroulés dans les meilleures conditions, chaque membre a pu donner son point de vue de la situation

actuelle du handball», a estimé le président sortant. Appelé à se prononcer sur le championnat d'excellence, à l'arrêt depuis plusieurs mois, Aït Mouloud se dit confiant quant à une issue favorable. «Je pense que le problème sera bientôt résolu avec moi ou un autre. Je suis confiant, d'autant qu'il existe une réelle volonté chez les clubs pour reprendre la compétition», a-t-il souligné. Les clubs du GS

Pétroliers, HBC El Biar, MC Saïda, et JSM Skikda, ont décidé de boycotter le championnat, contestant le nouveau système de compétition prononcé par la Fahb, qui avait décidé de d'augmenter les équipes de l'élite de 16 à 24. Enfin, et concernant son intention de briguer ou non un second mandat à la tête de la

FAHB, Aït Mouloud laisse planer le doute. «Je vais me reposer, et ensuite prendre une décision finale concernant ma candidature ou non. J'ai briqué un premier mandat pour apporter un plus au handball national et je pense vraiment que j'ai donné le meilleur de moi-même», a-t-il conclu.

APS

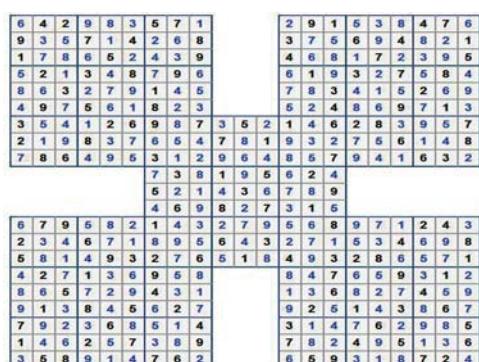
Solution Mots Fléchés N°212

FLEURDELISES
OURSE■BALCON
NEGOCIATION■
CUT■NY■UT■P■R
IRASCIBILITE
ED■LOIS.ERE
RIVIERE■BAL
ENEEL■GSTAAD■
MAR■BA■ENNUI
ERBIL■ARC■IL
NIECES■N■PRE
T■SIDATIQUES

Solution Mots Croisés N°212

HENRICHEMONT
ABOULIE■AREU
BESTIALES■AM
IN■O■■INSANE
LIESSE■VENTS
IENISSEI■SIC
TR■D■THERESE
ASPET■OUI■EN
T■I■IONS■ARC
INSPECTEUR■E
OISON■E■RMI■
N■EUSKERIENS

Solution Samurai-sudoku N°212



CAN U20

Aïn Témouchent fin prête pour l'événement continental

La ville d'Aïn Temouchent, devant abriter du 16 au 30 mars prochain, les compétitions du groupe A de la coupe d'Afrique des U20 de football, est fin prête pour accueillir cet événement continental, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la Jeunesse et des sports (DJS).

Hormis quelques retouches de dernière minute, toutes les structures sportives et d'hébergement, notamment, sont prêtes à accueillir leurs hôtes dans de très bonnes conditions, a-t-on relevé sur place. C'est le cas de l'office omnisports Oucief-Omar dit «Sikk», le défunt talentueux joueur de l'équipe locale le CR Témouchent, où toutes les conditions sont réunies pour abriter à la fois la cérémonie d'ouverture et les rencontres officielles du groupe A. Regroupant l'Algérie, le Bénin, le Ghana et l'Egypte. Les rencontres du Groupe B qui regroupe le tenant du titre, le Nigeria, la RD Congo, le Mali et le Gabon se joueront à Oran. Outre la levée de toutes les réserves émises par la délégation de la CAF, lors de sa mission à Aïn Témouchent, le complexe sportif Oucief-Omar a subi un véritable lifting pour être prêt pour le jour «J». Les vestiaires ont été totalement refaits tout comme les autres espaces et bureaux pour les officiels. «Rien n'a été laissé au hasard pour réussir cet événement», a-t-on précisé à la

DJS. La tribune de presse (Radio et TV) a été renforcée ainsi qu'une autre partie réservée à 60 journalistes de la presse écrite. Ces derniers bénéficieront, également, d'une salle de conférence et d'une zone mixte pour se rapprocher le plus près possible des coachs et joueurs.

Le centre d'hébergement de l'office qui accueillera l'équipe nationale tout au long de l'épreuve a été retapé à neuf. Les poulaillers de Nabilo y trouveront les conditions adéquates d'accueil, de repos et de concentration. Durant leurs deux précédents stages de préparation, le coach, le staff technique et les joueurs ont mis l'accent sur l'excellence de cet endroit qui répond aux besoins d'une équipe appelée à affronter les ténors africains que sont les ghanéens et les égyptiens plusieurs fois champions d'Afrique juniors. Pour la partie entraînement des équipes du groupe A, les organisateurs locaux ont mobilisé les stades Embarek-Boucif d'Aïn Témouchent, Béni Saf et Hammam Bouhadjar. Outre la pose de pelouses de nouvelle génération sur les deux derniers stades, toutes ces structures sportives ont subi également des travaux d'aménagement pour accueillir les hôtes d'Aïn Témouchent dans de très bonnes conditions.

Les autres équipes du groupe seront hébergées, quant à elle, dans les hôtels Bel Air 1 et 2, réquisitionnés pour cet évé-

nement, indique-t-on. Les officiels seront logés, pour leur part, au niveau de la résidence de la wilaya.

La commission locale d'organisation, installée depuis plus d'un mois, poursuit son travail d'arrache-pied pour être au rendez-vous du 16 mars prochain. C'est le cas, entre autres, des modules transport, communication, TIC, restauration, hébergement, sécurité et autres. Au niveau de la DJS, on précise que la cérémonie d'ouverture de cette CAN des U20 sera marquée, notamment, par la présentation d'un spectacle en plusieurs tableaux exécuté par des jeunes. D'une durée de six minutes, ce spectacle débutera par une course collective d'une soixantaine de filles et garçons, qui formeront en suite un «V» symbole de victoire. Ces jeunes composeront, ensuite, la carte du continent africain, qui se subdivisera en quatre autres tableaux. Des répétitions de ces mouvements d'ensemble sont organisées quotidiennement à l'office Oucief-Omar, pour parfaire ces tableaux, a-t-on relevé, sur place.



Izerghouf : «Notre objectif est de passer aux demi-finales»

L'attaquant international algérien des moins de 20 ans (U20), Thohom a s Izerghouf, a estimé que l'équipe nationale viendra une place au dernier carré, lors de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2013 de la catégorie, prévue à Oran et à Aïn Témouchent du 16 au 30 mars.

«Notre objectif est de passer aux demi-finales. Mais pour l'instant, on ne prend pas la tête. On pense plutôt au premier match de la compétition face au Bénin (le 16 mars, ndlr), qu'on attend avec impatience. Ensuite, on pensera au futur», a affirmé mardi le joueur du Stade Rennais (Ligue 1 française) dans un entretien accordé au site spécialisé la Gazette du Fennec.

Lors de ce rendez-vous continental, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié à Aïn Témouchent, avec le Ghana, le Bénin, et l'Egypte, alors que le groupe B, domicilié à Oran, est composé du Nigeria, de la RD Congo, du Mali, et du Gabon. Izerghouf (20 ans), a relevé la nécessité de remporter le premier match face au Bénin, qui, selon lui, est la clé de la qualification. «Nous devons impérativement l'emporter face au Bénin le 16 mars. Ce match va lancer notre CAN, et il faudra répondre présent», a-t-il ajouté. La sélection nationale des U20 est en regroupement permanent depuis plusieurs jours, en vue de cette CAN. Les quatre premiers du tournoi se qualifieront pour le prochain championnat du monde, prévu en septembre prochain en Turquie.

Le sélectionneur national, le Français Jean-Marc Nabilo, animera ce mercredi un point de presse à la salle de conférences du stade du 5 juillet pour évoquer différents points relatifs à la préparation de son équipe pour cette compétition.



Nabilo, sélectionneur de l'Algérie face à la presse aujourd'hui

S. Ben

Au moment où l'Algérie s'apprête à lancer pratiquement le championnat d'Afrique des U20 du 16 au 30 mars prochain à Oran et Aïn Témouchent, l'entraîneur de la sélection algérienne de la catégorie, Jean-Marc Nabilo, animera un point de presse aujourd'hui à partir de 11 heures à la salle de conférences du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf d'Alger (5-juillet).

Plusieurs sujets seront abordés par le technicien français dont en premier la préparation de notre équipe lors de ce championnat d'Afrique des U20 qu'il organise notre pays.

Outre l'aspect préparation, on s'attend donc à l'annonce des 23 joueurs devant composer le groupe algérien dans ces joutes. Ce qui pousserait donc Nabilo à bien justifier ses choix des joueurs d'autant que l'encore coule beaucoup entre le choix des locaux et des expatriés. Il est évident que le coach français des Algériens aura à parler également des chances de l'Algérie dans ces joutes.

Il faut rappeler que Jean-Marc Nabilo a déjà évoqué la préparation de la sélection lors de l'avant-dernier stage en déclarant entre autres que «la préparation a démarré depuis ma prise de fonction le 2 janvier 2012 avec, pour tout vous résumer, un gros de travail de prospection effectué sur tout le pays avec également différents stages réalisés en Europe afin d'identifier les joueurs des clubs pro européens motivés et de qualité. En plus il y a eu un gros de travail de formation pour les locaux, avec six à sept séances par semaine depuis le 15 août pour une équipe qui évolue en DNA et se comporte plus que bien actuellement puisque

nous sommes sur une série de neuf victoires consécutives et un match nul.

Sur les 15 mois de travail, nous avons fait pratiquement cinq mois de stage bloqué avec mon staff, ce qui prouve que l'on a vraiment beaucoup travaillé en sachant que depuis le 4 janvier, nous sommes dans notre phase finale basée sur trois périodes de trois semaines chacune.»

Question objectif, Nabilo ne fait que rappeler en réalité la mission que lui a confiée la FAF :

«J'espère sincèrement, avec ce staff et les joueurs qui vont représenter l'Algérie à cette CAN 2013, réussir l'objectif d'arriver en demi-finale et ainsi obtenir la qualification pour la Coupe du monde en Turquie, après 35 ans de disette dans cette catégorie d'âge.»

D'ailleurs c'est dans ce même ordre d'idées que se livre l'attaquant, Thomas Izerghouf, qui estime que «notre objectif est de passer aux demi-finales. Mais pour l'instant, on ne se prend pas la tête. On pense plutôt au premier match de la compétition face au Bénin (le 16 mars, ndlr), qu'on attend avec impatience. Ensuite, on pensera au futur», a affirmé le joueur du Stade Rennais (Ligue 1 française) dans un entretien accordé à la Gazette du Fennec.

A rappeler enfin que lors de ce rendez-vous continental, l'Algérie évoluera dans le groupe A, domicilié à Aïn Témouchent, avec le Ghana, le Bénin, et l'Egypte, alors que le groupe B, domicilié à Oran, est composé du Nigeria, de la RD Congo, du Mali et du Gabon.

Les quatre premiers du tournoi se qualifieront pour le prochain championnat du monde, prévu en septembre prochain en Turquie.



CLASSEMENT IFFHS DES CLUBS

L'ASO Chlef (313^e) et l'ES Sétif (314^e) au coude-à-coude, Barcelone chute (5^e)

L'ASO Chlef occupe la 313^e place mondiale et l'ES Sétif la 314^e au classement annuel de la Fédération internationale de l'histoire et des statistiques du football (Ifffhs), publié lundi et marqué par la chute du FC Barcelone de la 1^{re} à la 5^e position. Ce classement a été réalisé sur la base des résultats obtenus par plus de 450 équipes allant du 1^{er} mars 2012 au 28 février 2013.

Si l'ASO a régressé de la 28^e à la 313^e place du classement mondial, ce n'est pas le cas de l'Aigle noir de Sétif qui a gagné 6 rangs, avançant de la 320^e à la 314^e place. La première place africaine est occupée par le vice-champion d'Afrique de l'ES Tunis qui perd quand même 8 rangs (de la 68^e à la 76^e place), suivi du club malien du Djoliba Bamako (114^e).

Le club égyptien d'Al-Ahly du Caire, champion d'Afrique en titre, a gagné pour sa part 29 positions pour se retrouver à la 128^e place contre 157^e lors du précédent classement. Le haut du classement a connu beaucoup de changements puisque c'est le club anglais de Chelsea, champion d'Europe en titre, qui prend la première place, occupée depuis longtemps par le FC Barcelone. Ce dernier est devancé par l'Atlético Madrid (2^e), le Bayern Munich (3^e) et les Brésiliens des Corinthians de São Paulo (4^e), tandis que les Boca Juniors sont 6^{es} et le Real Madrid 7^e.

CHAMPIONNAT DU PORTUGAL (D1)
4^e but de la saison
pour Hilal Soudani
avec Vitoria Guimarães



M. A. F

L'attaquant international algérien de Vitoria Guimaraes (division 1 portugaise de football), Hilal Soudani, a inscrit lundi soir son quatrième but de la saison, à l'occasion du match face à l'Académica Coimbra (2-0), où évolue le défenseur international algérien, Rafik Halliche, comptant pour la 21^e journée du championnat.

L'ancien joueur de l'ASO Chlef (Ligue 1 algérienne), a fait le break pour son équipe à la 14^e minute, après une ouverture du score signée Tiago Rodriguez (4').

Les deux joueurs algériens ont écopé chacun d'un avertissement. Soudani à la 27^e minute et Halliche à la 42^e. Soudani a été remplacé à la 89^e minute du jeu par son coéquipier Jona, alors que Rafik Halliche a joué l'intégralité de la rencontre. Il s'agit de la quatrième réalisation de la saison pour Soudani, la deuxième de rang, après celle inscrite la semaine dernière face au Sporting Braga (défaite 3-2). À l'issue de cette victoire, Vitoria Guimaraes stagna à la 8^e place au classement avec 27 pts, à dix longueurs du premier relégable, Olhanense.

TRANSFERT
L'Algérien Bilal Ouali
signe son premier contrat
professionnel avec Reims

L'international algérien de la sélection des U20, Bilal Ouali a paraphé son premier contrat professionnel avec le Stade de Reims, Ligue 1 française de football, rapporte mardi le site DZFoot.com.

En signant ce contrat, Bilal Ouali, attaquant de 19 ans, devient désormais le troisième joueur algérien à évoluer dans les rangs de l'équipe professionnelle du club champenois. La durée de l'engagement de Ouali n'a pas été précisée. Formé au club qu'il fréquente depuis ses 15 ans, Bilal Ouali, considéré comme un grand espoir du club, se joint ainsi à ses compatriotes, l'international Kamel Ghilas et Aissa Mandi.

Le puissant attaquant algérien (1,84 m) dont la première apparition en professionnel remonte à 2011, a disputé deux rencontres avec l'équipe première de Reims (aucun match cette saison). Ouali Bilal pourrait être retenu par le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne U20 ans le Français Jean-Marc Nobilo, pour le championnat d'Afrique de la catégorie, prévu en Algérie du 16 au 30 mars. Le technicien français annoncera la liste retenue pour le tournoi africain, mercredi 6 mars lors d'une point de presse qu'il animera à la salle de conférence du stade du 5-Juillet à Alger. Ouali et le défenseur central Adel Gafaiti (Norwich City, Angleterre) ont



été dispensés du dernier stage de l'équipe nationale qui s'est achevé jeudi à Sétif. Lors de la CAN-2013, l'Algérie affrontera le Bénin, l'Egypte et le Ghana, ses adversaires dans le groupe A, domicilié à Aïn Témouchent. Le groupe B composé du Nigeria, du Mali, du Gabon, et de la RD Congo, élira domicile à Oran. Les quatre premiers au classement final se qualifieront à la coupe du Monde prévue en juin en Turquie.

Rafik Djebbour 2^e au Top 20 RFI des meilleurs buteurs africains d'Europe

L'international algérien Rafik Djebbour occupe la seconde position au classement du Top 20 RFI des meilleurs buteurs africains d'Europe, derrière l'Ivoirien Wilfried Bony (Arnhem/Pays-Bas). Avec ses deux nouveaux buts inscrits avec son équipe l'Olympiakos Le Pirée face à l'OFC Crète (0-4), pour le compte de la 23^e journée du championnat de Grèce de football, Rafik Djebbour porte son total à 20 réalisations en 20 matchs joués, soit trois de moins que l'Ivoirien Bony qui a, par contre, disputé 22 rencontres. Le classement de RFI ne prend en compte que, les joueurs évoluant dans les douze meilleurs championnats d'Europe (selon l'indice Uefa 2012-2013) et sélectionnés ou sélectionnables par une équipe nationale africaine.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA BLIDA
DAÏRA OUED EL ALLEG
COMMUNE BENI TAMOU
N° FISCAL : 09230267701

**AVIS D'ATTRIBUTION
 PROVISOIRE**

Conformément aux dispositions de l'article 114 et 125, du décret présidentiel N°236/10 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret 23/12 le 18/01/2012, portant réglementation des marchés publics.

Le président d'APC de BENI TAMOU, informe l'ensemble des entreprises ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N° 02 publié dans les journaux quotidiens concernant le projet suivant :

- **Réhabilitation route rurale reliant CW 69 et quatre (04) HANGAR sur 2 KM (Commune de Béni Tamou)**

Suite à la réunion de la (commission d'évaluation) en date du **24/02/2013**

N° 10/2013

Conformément aux critères prévus dans le cahier des charges, le marché relatif à ces projets est attribué provisoirement comme suit :

N°	entreprise	Projet	montant en TTC (DA)	MONTANT TTC APRÈS CORRECTION	note technique /40 points	note financière /60 points	Note Total /100 points	NIF	Délai d'exécution	Observation
01	«SOTROWIB-SOCIETE DES TRAVAUX ROUTIERES DE LA WILAYA DE BLIDA AHMED ZABANA BLIDA	Réhabilitation Route Rural Reliant CW 69 Et Quatre (04) HANGAR sur 2KM (Commune De Béni Tamou)	37.956.730,00	37.980.130,50	33	60	93	099909080291833	(120) jours	Mieux DISANT

Les soumissionnaires qui sont intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière sont invités de se rapprocher auprès de bureau (service technique), au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire.

Et peuvent déposer les recours auprès de la commission des marchés de la commune de BENI TAMOU dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution de cet avis dans les journaux quotidiens.

شركة توزيع الكهرباء والغاز للغرب
 Société de Distribution de l'Électricité et du Gaz de l'Ouest

**DIRECTION DE LA DISTRIBUTION CHLEF NORD
 SERVICE AFFAIRES GENERALES**

AVIS D'APPEL D'OFFRES

**N° 03/2013/DD CH N/ SAG / SDO
 ENTRETIEN DES LOCAUX DD CHLEF NORD**

1/ LA DIRECTION DE LA DISTRIBUTION CHLEF NORD Hay El Houria Chlef lance un avis d'appel d'offres à la concurrence national ouvert, pour L'entretien et le nettoyage des locaux relevant de la Direction De La Distribution Chlef Nord

2/ Tout Soumissionnaire, intéressé par le présent avis, retirera le dossier de cahier des charges contre la remise d'un ordre de virement bancaire :
 BNA N° 00100 260 0 300 301 419/22 Chlef d'un montant de 1 000DA (Milles dinars algériens) libellé au nom de la DIRECTION DE LA DISTRIBUTION CHLEF NORD.

3/ les soumissionnaires intéressés par cette offre peuvent obtenir des informations complémentaires auprès de la DD CH NORD à l'adresse indiquée ci-dessus.

4/ La DD CHLEF NORD invite par le présent appel d'offres, les candidats à présenter leurs offres techniques sous plis fermés, pour l'entretien et le nettoyage des locaux de la DD chlef nord

5/ les soumissionnaires doivent soumettre uniquement l'offre technique, sans référence au prix, accompagnée des pièces administratives et fiscales mentionnées dans le cahier des charges.

6/ Ces offres techniques devront être déposées au niveau de la Direction de la distribution Chlef Nord sous pli cacheté. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne portera que la mention :

**DIRECTION DE LA DISTRIBUTION CHLEF NORD
 Avis d'appel d'offre N°03/2013/DD CH N/SAG/SDO
 ENTRETIEN ET NETTOYAGE DES LOCAUX DE LA DD CHLEF NORD
 Offre technique
 NE PAS OUVRIR.**

7/ La date limite de dépôt des offres est fixée le 25 / 03 / 2013 à 10 h00 et l'ouverture des plis aura lieu le même jour à 10h00.

8/ les soumissionnaires ou leurs représentants sont invités à assister à l'ouverture des plis qui se fera en deux phases :

A- Une phase d'évaluation technique pour examiner la qualification et les références de l'entreprise.

B- Une phase d'évaluation financière où les entreprises retenues lors de la première phase seront invitées à soumettre séance tenante le même jour le 25 / 03 / 2013 leurs offres commerciales.

9/ Tout soumissionnaire devra présenter avec son offre technique une caution de soumission d'un montant de **DIX MILLE (10.000 DA.)**

10/ les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date de clôture des offres.

Siège social : Direction de la Distribution Chlef Nord , Hay el Houria Chlef RC n° 01/01084960 2-w
 du 22/02/2006 Téléphone =213-27-77-12-15/10-15/12-74.... / Fax=213-27-77-15-96

COUPE D'ALGÉRIE (8^E DE FINALE)

L'USM Alger dernier qualifié pour les quarts de finale

L'USM Alger est le dernier club qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, après sa victoire sur l'USM El Harrach (1-0), mi-temps (0-0) en match retard des huitièmes de finale disputé hier au stade du 5-Juillet (Alger).

Le but de l'USM Alger a été l'œuvre de Bouchenna (49'). Dans l'autre match en retard joué en début d'après-midi à Aïn-M'lila, le CR Belouizdad a pris le meilleur sur le CRB Aïn-Fakroun (1-0), grâce à une réalisation de l'international Slimani.

L'USM Alger et le CR Belouizdad rejoignent en quart de finale les autres clubs qualifiés à savoir : le MC Oran, le WA Tlemcen, le CS Constantine et l'ES Sétif (détenteur du trophée) tous pensionnaires de la Ligue 1, ainsi que le NA Hussein-Dey, seul représentant de la Ligue 2.

Le tirage au sort des quarts de finale aura lieu demain à l'hôtel Sheraton (Alger) à partir de 11h30.



Ph.: Madjid Naïf Kaci

JS KABYLIE

Abdelmalek Mokdad incertain face au CRB



F. Menad

Le meneur de jeu de l'équipe kabyle, Abdelmalek Mokdad, est incertain pour le prochain match, surtout qu'il a eu une élongation au niveau de la cuisse lors d'une séance d'entraînement mercredi dernier qui l'a privé de prendre part à la rencontre amicale.

Mokdad, qui a eu quatre jours de repos, sera réexaminé ce matin par le médecin de l'équipe qui se prononcera sur sa participation, soit en lui donnant le feu vert pour reprendre ou un repos supplémentaire afin de ne pas aggraver son cas. Cette élongation est de 9 mm, selon le joueur qui veut absolument jouer le prochain match

de championnat afin de contribuer au sauvetage de l'équipe, qui a besoin de lui lors de cette confrontation face au CRB. Une blessure qui est intervenue au mauvais moment pour le joueur, surtout qu'il a recouvré ses potentialités de marquer des buts.

Mokdad veut tout faire pour jouer cette rencontre, en championnat et cette blessure devra l'en priver si elle persiste surtout qu'il ne lui reste pas beaucoup de matches pour s'illustrer. Rester loin de la compétition va certainement nuire à son état physique, mais tout doit s'éclaircir à son sujet après la visite de ce matin qui jugera de son état de santé et s'il pourra jouer le prochain match ou non.

«Je ferais tout pour être présent»

DK News : Cette blessure est venue au mauvais moment, n'est-ce pas?

A. Mokdad : Absolument. Après la mauvaise passe qu'on avait traversée en début de la phase retour et les blessures qui ne nous ont pas épargnés, j'espérais revenir de plus belle lors des journées précédentes où l'espoir est revenu et l'envie de gagner aussi, voilà que cette blessure vient pour m'interrompre en plein retour. J'espère ne pas rester longtemps comme ça.

Quelles sont vos chances de jouer le prochain match ?

Je ne sais pas. Tout dépendra de l'amélioration de cette blessure lors des jours à venir. Je me soigne quotidiennement pour être prêt mais j'attendrai la décision du staff médical

qui aura le dernier mot. Je veux absolument revenir lors du match du CRB, car mon équipe a besoin de moi pour cette affiche.

Une autre rencontre qui intervient après celle du CSC après une semaine. L'équipe sera-t-elle prête sur le plan mental ?

Tous les joueurs ne pensent qu'à ce match afin de gagner, car les trois points sont très importants pour nous. On ne doit rater aucun point chez nous si on veut assurer notre maintien. C'est un match totalement différent de celui du CRB et le fait de jouer chez nous devra nous donner encore plus de chances de gagner devant nos supporters.

F. M.

PRÉSIDENCE DE LA CAF

le TAS rejette la candidature de l'Ivoirien Jacques Anouma

Le Tribunal arbitral du sport (TAS) a rejeté l'appel déposé par l'Ivoirien Jacques Anouma qui voulait se présenter à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), selon un communiqué du TAS mardi. L'ancien président de la Fédération ivoirienne de football avait saisi la juridiction sportive

après que le comité exécutif de la CAF eut jugé sa candidature irrecevable en vue de l'élection à la présidence dimanche. Les arbitres du TAS ont jugé que Jacques Anouma, en n'ayant jamais été membre du comité exécutif de cette instance, ne remplissait pas les conditions pour être candidat fixées par les

nouveaux statuts de la Confédération africaine adoptés en septembre dernier. Seul candidat à sa propre succession, le Camerounais Issa Hayatou, qui dirige la CAF depuis 1988, briguera dimanche un septième mandat lors de l'assemblée générale de l'instance africaine qui aura lieu à Marrakech (Maroc).

COUPE D'ALGÉRIE (8^E DE FINALE)

Le CRB bat le CRB Aïn Fakroun (1-0) et va en quarts

Le CR Belouizdad a battu le CRB Aïn-Fakroun (1-0), mi-temps (0-0) en match retard des huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie de football (seniors) joué mardi à Aïn M'lila.

L'unique but de la rencontre a été inscrit par Islam Slimani (49'). La dernière rencontre de ce tour a opposé l'USM Alger à l'USM Harrach au stade du 5-Juillet (Alger).

Résultats complets des 8^e de finale :

CRB Ain-Fakroun - CR Belouizdad 0-1

USM Alger - USM Harrach 1-0

MC Oran - ASO Chlef 2-0

WA Tlemcen - AS Aïn M'lila 1-1
(WAT qualifié aux tab 3-2)

MC Alger - USM Aïn Beïda 3-0

NA Hussein Dey - MO Béjaïa 2-1
(après prolongation)

CS Constantine - USM Blida 3-1

JSM Chéraga - ES Sétif 0-3

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 (23^E)

JSM Béjaïa-ES Sétif avancé pour vendredi à 17h45

Le match JSM Béjaïa - ES Sétif, prévu initialement pour samedi à 15h00, a été avancé pour vendredi à 17h45, au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa, a-t-on appris hier auprès de la Ligue de football professionnel. A l'issue de la 22^e journée, la JSMB pointe à la 8^e place au classement avec 28 points, alors que l'ESS est solide leader avec 49 points, à sept longueurs de son dauphin, l'USM Harrach.

Les autres matches de la journée, se dérouleront samedi, et seront marqués par les affiches CR Belouizdad-JS Kabylie et USM Alger-USM Harrach.

HANDBALL Un tournoi national de handball (seniors dames) ce week-end à Arzew

Un tournoi national de hand-ball (seniors dames) sera organisé, les 8 et 9 mars à la salle omnisports d'Arzew (Oran), a-t-on appris auprès du président du club du HBCF Arzew, Djamel Kemouch. Ce tournoi regroupera quatre formations : le Club Sportif Mouloud Mammeri (Tizi Ouzou), le FC Bel Abbès, l'IRF Oran et le HBCF Arzew. Organisée par l'APC d'Arzew, en collaboration avec le club du HBCF Arzew, la compétition s'inscrit dans le cadre des festivités célébrant la journée internationale de la femme (8 mars) et le cinquantenaire de l'indépendance. Le programme de ce tournoi national prévoit en demi-finales les rencontres, HBCF Arzew-FC Bel Abbès et CS Mouloud Mammeri-IRF Oran. La finale aura lieu samedi matin à partir de 10h00, suivie d'une cérémonie de remise de cadeaux, ajoute la même source.



Maradona : «J'ai trouvé Cristiano Ronaldo géant»

Longtemps soumis à la suprématie barcelonaise, le Real Madrid a semblé-t-il trouver la parade. Les hommes de José Mourinho se sont imposés lors des deux derniers affrontements, la semaine dernière. Diego Maradona a d'ailleurs été

impressionné par le niveau de Cristiano Ronaldo lors de ces rencontres. «Je l'ai vu samedi et il me semble physiquement encore plus fort, je l'ai trouvé géant», confie El Pibe de Oro dans un entretien accordé à *Marca*. J'ai parlé à Mourinho qui m'a dit aussi que c'est un grand professionnel qui veut toujours jouer. Le truc, c'est que vous ne pouvez pas blâmer Leo parce qu'il a perdu deux matchs. Sinon, la faute reviendrait à Ronaldo quand il perd deux matchs avec le Real Madrid et ce n'est pas le cas.»

PSG Vs Valence FC Suspens au Parc des Princes

Le PSG défiera Valence au Parc des Princes ce soir. Après leur victoire à l'aller (1-2), les Parisiens seront favoris lors du match retour.



JAPON

La femme la plus âgée au monde a 115 ans


Une Japonaise, Misao Okawa, récemment déclarée par le Guinness World Records femme la plus âgée du monde a fêté hier son 115^e anniversaire.

«Je ne pensais pas vivre aussi vieille, c'est grâce à vous tous», a déclaré Misao Okawa sur la télévision «TBS». Née le 5 mars 1898, elle s'est mariée en 1919 et a eu trois enfants, dont deux (un fils et une fille) sont toujours en vie et ont 90 ans passés, selon des médias locaux.

Issue d'une famille de marchands de kimonos de la ville d'Osaka (Ouest), Mme Okawa a indiqué qu'elle n'avait jamais eu d'ennuis de santé, sauf à 102 ans quand elle s'est cassé la jambe. L'homme le plus âgé du monde est également Japonais. Il vit à Kyoto et souffrira 116 bougies le mois prochain.

SAISON HADJ 2013

Les agences retenues demandent le plafonnement des tarifs de location des hôtels aux Lieux saints

Les agences touristiques retenues pour l'organisation de la saison du Hadj 2013 ont demandé lundi à Alger le plafonnement des tarifs de location d'hôtels aux Lieux saints en Arabie Saoudite aux seuils convenus entre l'Office national du hadj et de la omra (ONHA) et la partie saoudienne.



Les tarifs de location d'immeubles convenus par l'ONHA et la partie saoudienne oscillent entre 6 500 et 7 200 rials saoudiens, a affirmé le directeur général de l'ONHA, cheikh Berbera, 20 000 hadjis qui seront pris en charge par l'Office lors de la saison 2013 sont concernés par ces tarifs.

Toutefois ceux appliqués par les propriétaires d'hôtels en Arabie Saoudite pour les 16 000 hadjis encadrés par les agences touristiques constituent "une source d'appréhension" pour ces dernières, a

affirmé à l'APS le représentant de l'agence touristique Nahdha, d'autant plus que les résultats du tirage au sort n'ont pas encore été publiées.

Dans ce cadre, les représentants de plusieurs agences ont indiqué qu'ils sont devant un problème de "manque de visibilité" concernant la liste des hadjis qu'ils vont encadrer bien que le nombre soit fixé entre 250 et 500 hadjis pour chaque agence.

Les hôtels saoudiens sont "très sévères" quant à l'avance de loyer qui est de 50 %, chose

que les agences n'ont pu honorer, selon leurs représentants. Dans le même contexte, le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, M. Abdallah Ghlamallah a souligné que le change du dinar algérien en euro se fait sur la base du tarif de référence adopté par la Banque d'Algérie et non pas sur la base du tarif du marché parallèle.

Il a annoncé, à cette occasion, une prochaine rencontre avec le gouverneur de la Banque d'Algérie en vue d'une coordination à ce sujet.

ministre a également souligné que le pécule du hadj 2013 dépasse les 54 000 DA.

De son côté, cheikh Berbera a précisé que le change doit se faire avant le 15 mars indiquant que le plafonnement des tarifs de location d'immeubles serait fixé à 7 000 rials saoudiens. Il a par ailleurs appelé les agences qui ont déjà participé à l'organisation du hadj les années précédentes à apporter leur aide à celles retenues pour la première fois pour cette opération.

RELIGION

Ouverture à Oran du 3^e Colloque international sur «les élites religieuses et la protection des patries»

Les travaux du 3^e Colloque international sur «les élites religieuses et la protection des patries», ont été ouverts, hier à Oran, en présence de professeurs venus de diverses universités du pays ainsi que de Tunisie, du Maroc et d'Egypte.

Lors de cette rencontre, organisée sous le slogan «50 ans au service de la religion et de la nation», cinq thèmes seront traités par les participants.

Il s'agit de «Ribat et résistance: concept et histoire», «Oran, l'histographie et l'Histoire», «La conquête d'Oran dans des manuscrits»,

«Le savoir dans les cités d'Algérie» et, enfin, «Les élites religieuses et le mouvement nationaliste». Les participants aborderont, lors de ce colloque scientifique de deux jours,

organisé dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance nationale, le thème «Les élites religieuses et le mouvement nationaliste en Algérie» à travers plusieurs communications qui traiteront de la «La position des élites religieuses traditionnelles vis-à-vis des grands événements nationaux du XX^e siècle», «Les élites religieuses en Algérie et l'indépendance nationale», «Cheikh Ibn Badis et son rôle dans le mouvement national à travers des études universitaires égyptiennes».

Les autres interventions prévues lors de ce colloque traiteront, entre autres, du «Ribat au Grand Maghreb: concept, naissance et fonctions», «Le Ribat et la résistance en Algérie» et «Pluralité des rôles de Ribat en

Pensée

Cela fait dix ans déjà que nous a quittés notre très cher et regretté

ALI-CHERIF OUKACI,



lors du crash d'avion à Tamanrasset, le 6 mars 2003.

Laissez derrière lui un vide immense que nul ne pourra combler. Nous n'oublierons jamais ta gentillesse, ta joie de vivre et ton humour. Tu as toujours été un grand homme et tu te resteras à jamais malgré ton absence. Repose en paix mon grand. Puisse Dieu le Tout Puissant t'accorder Sa Sainte Miséricorde et t'accueillir en Son Vaste Paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»

Ta famille qui pense à toi.